

**ÉTUDE DE  
CARACTÉRISATION DE  
L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE  
SILLERY**

Une publication de la  
Commission des biens culturels du Québec  
Août 2004

## **Avant-Propos**

Dans le contexte de l'élargissement du concept de patrimoine et de la nécessaire adaptation aux exigences contemporaines, la Commission des biens culturels du Québec publiait, en septembre 2002, *Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques*. Cet outil, de portée générale, prescrit d'en adapter les principes à la réalité particulière de chacun des arrondissements historiques.

Le processus d'application du cadre de référence est une démarche en trois étapes.

1. L'étude de caractérisation de l'arrondissement : synthèse historique et identification des traces qui subsistent de cette histoire.
2. L'énoncé de valeurs et de critères d'intervention : traduction des caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement en normes et en pratiques de gestion.
3. Le guide d'intervention : communication des valeurs et caractéristiques de l'arrondissement historique et des normes qui en découlent au public concerné.

Le présent document porte sur la première étape de cette démarche en trois temps pour l'arrondissement historique de Sillery. La Commission a confié la recherche à M<sup>me</sup> Denyse Légaré, Ph.D., historienne de l'art et de l'architecture. Ce document a bénéficié des commentaires des Directions du patrimoine et de la capitale nationale du ministère de la Culture et des Communications et des Services de l'urbanisme et de l'archéologie de la Ville de Québec.

Adoptée par la Commission des biens culturels du Québec, l'*Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery* vise donc à en révéler les traces tangibles de son évolution historique et les traits dominants de son paysage bâti et naturel qu'il est nécessaire de conserver et de léguer aux générations futures.

Nous vous en souhaitons bonne lecture,

La présidente

Louise Brunelle-Lavoie

La vice-présidente

Suzel Brunel

## Résumé

L'arrondissement historique de Sillery a été créé le 5 février 1964. Son périmètre est formé de la côte à Gignac à l'ouest, du chemin Saint-Louis au nord, de l'avenue De Laune à l'est, de la falaise et de la rive du fleuve Saint-Laurent au sud. Les limites de l'arrondissement n'ont pas été modifiées depuis sa création.

C'est d'abord le caractère historique du territoire qui lui confère sa valeur patrimoniale. Même si son occupation remonte aux temps préhistoriques, l'histoire de l'agglomération est marquée surtout par deux périodes déterminantes : l'implantation française sur le territoire et l'ère de prospérité découlant du commerce du bois et des chantiers navals au XIX<sup>e</sup> siècle. L'arrondissement historique de Sillery conserve des vestiges et des bâtiments qui témoignent de ces deux époques. Le tracé des routes et les limites des premières concessions sont encore perceptibles. L'empreinte la plus importante sur le paysage est certainement celle laissée par les marchands britanniques qui ont acquis les grandes propriétés au sud du chemin Saint-Louis au XIX<sup>e</sup> siècle. En quittant ce lieu de villégiature à la suite du déclin des activités commerciales, les marchands ont vendu leurs vastes domaines à des communautés religieuses, évitant ainsi le morcellement et le lotissement du territoire lors de l'expansion des banlieues au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui constitue la dernière phase de l'évolution du site jusqu'à la création de l'arrondissement historique.

Si des témoins architecturaux et archéologiques demeurent pour les périodes marquantes de l'histoire de Sillery, c'est dans l'aménagement du paysage que l'intervention humaine prend toute son importance. La villa du XIX<sup>e</sup> siècle est associée à des paysages humanisés, où la nature est idéalisée. Si confortable et luxueuse soit-elle pour son époque, la résidence n'est en fait qu'un élément d'un vaste domaine intégré à une nature pittoresque. C'est cet héritage du XIX<sup>e</sup> siècle, soigneusement préservé ensuite par les communautés religieuses, qui a déterminé la création de l'arrondissement historique de Sillery.

## Table des matières

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>1</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>2</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>3</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>1. ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY</b> .....	<b>6</b>
<b>1.1 Méthodologie</b> .....	<b>6</b>
1.1.1 Revue de la documentation.....	6
<b>1.2 Vocabulaire</b> .....	<b>8</b>
<b>2. ORIGINES DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE</b> .....	<b>9</b>
<b>2.1 Un noyau fondateur</b> .....	<b>9</b>
<b>2.2 Les fiefs et seigneurie sous le Régime français</b> .....	<b>10</b>
2.2.1 Les terres du « Cap-aux-Diamants ».....	10
2.2.2 La seigneurie de Sillery.....	11
2.2.3 Distribution des terres à la fin du Régime français.....	12
<b>2.3 L'après-guerre de Sept Ans</b> .....	<b>13</b>
<b>2.4 Les domaines des négociants de bois et les noyaux ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle</b> .....	<b>13</b>
2.4.1 Domaines de Marchmont et de Wolfefield sur l'ancienne terre de Saint-Denys.....	13
2.4.2 Powell Place, puis Spencer Wood et Woodfield sur l'ancienne châtellenie de Coulonge.....	14
2.4.3 Woodlands sur l'ancien fief de Saint-Michel.....	14
2.4.4 Cinq villas sur l'ancien domaine de la seigneurie de Sillery.....	15
2.4.5 Kilmarnock sur l'ancien fief de Monceaux.....	16
2.4.6 Les installations portuaires et les noyaux ouvriers du XIX <sup>e</sup> siècle.....	16
<b>2.5 Les grandes propriétés des communautés religieuses</b> .....	<b>17</b>
<b>2.6 L'arrondissement historique</b> .....	<b>17</b>
<b>3. CRÉATION DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY</b> .....	<b>18</b>
<b>3.1 Contexte de création de l'arrondissement</b> .....	<b>18</b>
<b>3.2 Déclaration de l'arrondissement historique de Sillery</b> .....	<b>18</b>
3.2.1 Résolution du Conseil municipal de Sillery.....	18
3.2.2 Avis de la Commission des monuments historiques du Québec.....	20
3.2.3 Arrêté en conseil.....	20
<b>3.3 Identité de l'arrondissement lors de sa création</b> .....	<b>21</b>
3.3.1 Sillery en 1963.....	21
3.3.2 Caractéristiques de l'arrondissement désigné.....	21
<b>3.4 Évolution de l'arrondissement historique de Sillery</b> .....	<b>22</b>

<b>4.</b>	<b>CARACTÈRE DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY.....</b>	<b>25</b>
4.1	D'une vision historique à la conscience du paysage.....	25
4.2	L'arrondissement historique et les limites du « Vieux-Sillery ».....	26
4.3	« Arrondissement historique » : atout ou entrave au développement urbain ?.....	28
4.3.1	Proposition de nouvelles limites en 1977 .....	29
4.3.2	Le plan d'urbanisme de 1981.....	31
4.3.3	Révision du plan d'urbanisme en 1992 et premier plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).....	32
4.3.4	Révision du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en 2001 .....	32
4.4	L'arrondissement historique de Sillery à l'échelle métropolitaine.....	33
4.5	Les composantes caractéristiques de l'arrondissement historique de Sillery.....	34
4.5.1	Empreintes anthropiques sur le paysage .....	34
4.5.2	Vestiges archéologiques .....	35
4.5.3	Bâtiments et sites d'intérêt patrimonial .....	36
4.6	Une identité fragile.....	37
<b>5.</b>	<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>40</b>
5.1	Gérer le changement.....	42
5.2	Planifier le développement.....	40
5.3	Examiner la pertinence de modifier le périmètre.....	40
5.4	Favoriser l'accessibilité publique.....	41
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>42</b>

## Table des illustrations

- Figure 1. Distribution des terres sous le Régime français
- Figure 2. Distribution des grandes propriétés au XIX<sup>e</sup> siècle
- Figure 3. Distribution des propriétés des communautés religieuses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles
- Figure 4. L'arrondissement historique de Sillery - 1964
- Figure 5. Les arrondissements historiques dans la nouvelle Ville de Québec
- Figure 6. Tableau synthèse : Évolution de l'arrondissement historique de Sillery et composantes significatives de chacune des époques
- Figure 7. Localisation des vestiges et bâtiments du Régime français (en 2004)
- Figure 8. Le développement domiciliaire et les percées visuelles vers et depuis le fleuve
- Figure 9. Un nouveau périmètre à considérer

# 1. Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery

La présente recherche vise à connaître et comprendre l'ensemble des composantes caractéristiques de l'arrondissement historique de Sillery, afin d'être en mesure, dans des phases ultérieures, d'énoncer les principes d'intervention et de gestion et de développer différents outils de gestion, d'information et de diffusion sur la conservation de cet arrondissement historique.

## 1.1 Méthodologie

La documentation disponible sur l'histoire de Sillery et plus particulièrement de son arrondissement historique a été étudiée de manière à faire ressortir d'une part, les grands jalons de son histoire et, d'autre part, les principales caractéristiques de l'arrondissement déclaré. Cette approche permet non seulement d'associer diverses composantes de l'arrondissement à une période spécifique, mais d'observer l'évolution de la perception de ces composantes suivant les époques. Ainsi, des éléments non retenus lors de la création de l'arrondissement, par exemple les vestiges archéologiques préhistoriques et le patrimoine des communautés religieuses, ont acquis une valeur patrimoniale importante au fil du temps et doivent être considérés dans la caractérisation de l'arrondissement à notre époque.

### 1.1.1 Revue de la documentation

Les dossiers de la Commission des biens culturels et du ministère de la Culture et des Communications ont été examinés, de même que les études commandées par la Commission, le Ministère et la ville de Sillery<sup>1</sup>. Les mémoires et les thèses se rapportant à l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'architecture et l'aménagement du territoire et développement régional (ATDR) dans le cadre de divers programmes de l'Université Laval ont également été consultés, ainsi que les monographies et articles sur l'histoire et le patrimoine de Sillery, afin d'identifier les sources principales des études particulières et de recueillir des descriptions du territoire à diverses époques. Enfin, l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) a permis de localiser les vestiges découverts sur le territoire de Sillery.

#### 1.1.1.1 Dossiers de la Commission des biens culturels

Le dossier « Arrondissement historique décret 1964 » contient une copie du décret de création de l'arrondissement, de la carte indiquant ses limites et du document officialisant son nom par la Commission de toponymie du Québec.

Le dossier « Arrondissement historique » couvre la période de 1975 à nos jours. Il contient l'étude intitulée *Stratégie de préservation et de mise en valeur de la falaise et de ses abords*, réalisée par Urbatique en 1975, de la correspondance et des notes portant notamment sur des échanges avec la municipalité en vue de la préparation du schéma d'urbanisme, un projet d'entente entre le

---

<sup>1</sup> À moins que le contexte ne s'y oppose, nous utiliserons « ministère de la Culture et des Communications » plutôt que « ministère des Affaires culturelles » et « ville de Sillery » sans distinction du statut de cité, municipalité ou ville avant les fusions municipales de 2002.

gouvernement du Québec et la cité de Sillery (non signé) et la version préliminaire d'un guide d'intervention *Conserver et mettre en valeur l'architecture de Sillery* (Dubois, 2002), qui semble être demeuré à l'état de projet.

### 1.1.1.2 Dossiers du ministère de la Culture et des Communications

Au centre de documentation du ministère de la Culture et des Communications, le dossier « Arrondissement historique » (#14225) ouvert le 7 décembre 1963 contient une copie des avis et Arrêté en conseil publiés dans la *Gazette officielle de Québec*, la correspondance avec la municipalité concernant la déclaration de l'arrondissement historique de Sillery et la proposition de modification de ses limites. Le dossier « Plan de sauvegarde » (#14120) contient la correspondance et des notes sur la position du Ministère à l'égard de l'arrondissement historique et du schéma directeur de la ville de Sillery adopté en 1981. Le dossier « Inventaire architectural » (#14310) est constitué de photocopies d'un inventaire photographique effectué en 1982<sup>2</sup>.

Depuis le début des années 1980, les ententes conclues entre le Ministère et la Ville font l'objet de dossiers spécifiques sur l'urbanisme, la maison des Jésuites, Cataraqui et villa Bagatelle (dossiers « Entente », série #4422-00-29). Enfin, depuis 1993, les ententes relatives à l'arrondissement historique de Sillery sont incluses dans les ententes multisectorielles intervenues entre le Ministère et la Ville (dossiers « Entente multisectorielle », série #08130-07).

### 1.1.1.3 Études du ministère de la Culture et des Communications et de la ville de Sillery

Diverses études du ministère de la Culture et des Communications et/ou de la ville de Sillery permettent d'observer l'évolution ou de décrire le caractère de l'arrondissement historique de Sillery, notamment :

- *Arrondissement historique de Sillery. Stratégie de préservation et de mise en valeur de la falaise et de ses abords* (Urbanique, 1975) ;
- *Le Vieux-Sillery*, qui a fait l'objet d'une publication dans la série « Les Cahiers du patrimoine », de même que *Vieux-Sillery. Bergerville et Sillery. Arrondissement historique. Ouest* (Bernier, 1977) ;
- *Arrondissement historique de Sillery. Propositions de sauvegarde et de mise en valeur* (dir. Montésinos et Ouimet, 1977), qui présente la position officielle du ministère des Affaires culturelles concernant l'arrondissement de Sillery ;
- *Conserver et mettre en valeur l'architecture de Sillery* (Dubois, 2002) ;
- *Ville de Sillery. Politique et outils de gestion en matière de patrimoine* (Pluram, 1997) ;
- *Étude : Programme de rénovation culturelle à Sillery* (Saint-Pierre, 1979) ;
- *Plan d'urbanisme* (Urbanex et Ville de Sillery, 1981) ;
- *Rapport synthèse sur l'analyse des ensembles conventuels de Sillery. Arrondissement historique* (Boucher et al, 1982) ;

---

<sup>2</sup> Nous n'avons pas examiné les originaux de ces photographies, qui ont possiblement été transférés aux Archives nationales du Québec à Québec.



- *Le patrimoine architectural à Sillery – Rapport d’inventaire* (Dufour, 1996) ;
- *Inventaire des perspectives visuelles remarquables comme biens patrimoniaux de Sillery* (Verret, 1996) ;
- *Recherches archéologiques, chemin du Foulon (CeET-27) et Côte-à-Gignac, Sillery* (Arkéos, 1997).

#### 1.1.1.4 Autres études, monographies et articles

Quelques études éclairent plus particulièrement divers aspects ou contextes, notamment : *Le site de l’ancienne mission des Jésuites à Sillery* (Robert, 1990) et *Le schéma directeur d’urbanisme de Sillery : une analyse des forces en présence lors des consultations publiques* (Lévesque et Paquet, 1979). Plusieurs monographies et articles ont été publiés sur l’histoire et le patrimoine de Sillery, dont l’essentiel est contenu dans *L’histoire de Sillery, 1630-1950* (Lamontagne et Rumilly, 1952), *Sillery. 350 ans d’histoire. 1637-1987* (Dussault, 1987), *Sillery. Au carrefour de l’histoire* (Dion-McKinnon, 1987) et « Arrondissement historique de Sillery » (Reny, *Les chemins de la mémoire*, 1990). Enfin, *Sillery. 1637-2001* et *Sillery... à travers son histoire* (Loiseau *et al*, 2001) illustrent l’image que l’on souhaitait laisser de la ville à la veille des fusions municipales.

La documentation a été étudiée afin de retracer le contexte et les critères qui ont justifié la création de l’arrondissement historique de Sillery, définir ses caractéristiques au moment de sa création, examiner son évolution et les principales phases de son développement en vérifiant notamment la continuité (ou la discontinuité) des caractéristiques qui ont justifié sa création et, finalement, préciser et définir les caractères dominants de l’arrondissement à l’époque actuelle.

Cette synthèse des connaissances permettra de déterminer les caractères persistants, altérés ou perdus de l’arrondissement historique de Sillery. Le bilan dressé montrera dans quelle mesure son état actuel correspond à celui qui a mené à sa création et identifiera, le cas échéant, les secteurs fragiles susceptibles d’affecter les caractéristiques essentielles de l’arrondissement historique.

## 1.2 Vocabulaire

La notion de patrimoine naturel s’étant précisée depuis les années 1960, nous sommes dans l’obligation d’interpréter nos sources documentaires sur leur définition du mot « naturel », employé tantôt pour désigner un élément géographique ou topographique (ruisseau, falaise), tantôt pour identifier un paysage humanisé. Nous retiendrons la notion de « paysage » proposée par le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, qui désigne « le résultat des interactions entre les populations, leurs activités (la culture) et les lieux qui les accueillent<sup>3</sup> ».

Plusieurs odonymes ont varié suivant les époques ; certains ont changé complètement (chemin de Puisseaux, puis côte de l’Église), d’autres ont été traduits (Spencer Wood, puis Bois-de-Coulonge) ou été légèrement modifiés (chemin des Foulons, puis chemin du Foulon). Afin de faciliter la compréhension du texte, nous avons employé les noms de rues tels qu’officialisés par la Commission de toponymie du Québec, à l’exception des citations où la forme utilisée par l’auteur a été conservée. Le cas échéant, nous avons écrit la forme officielle de l’odonyme entre parenthèses pour éviter la confusion.

---

<sup>3</sup> Le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, *Notre patrimoine, un présent du passé*, MCC, 2000, p. 19.

## 2. Origines de l'arrondissement historique

L'arrondissement historique de Sillery a été créé le 5 février 1964. L'année suivante, la région de Québec comptait en tout quatre arrondissements historiques incluant Québec (1963), Beauport (1964) et Charlesbourg (1965). Compris approximativement entre le chemin Saint-Louis, l'avenue De Laune, la rive et la côte à Gignac, l'arrondissement historique de Sillery demeure aujourd'hui le plus vaste territoire couvert par cette prescription légale, exception faite de l'arrondissement semi-rural de l'Île-d'Orléans, créé en 1970<sup>4</sup>.

La création de l'arrondissement est fondée sur le caractère historique du territoire composé largement, jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, de grandes propriétés non loties, préservant ainsi son environnement paysager. Pour saisir l'intérêt patrimonial de l'arrondissement, il importe d'en retracer sommairement les jalons historiques<sup>5</sup>.

### 2.1 Un noyau fondateur

La préhistoire de la région de Québec reste mal connue. Cependant, il est établi que la zone littorale est fréquentée par les Amérindiens depuis au moins 3000 ans, comme en témoignent les fouilles de Yves Chrétien au site Lambert, à Saint-Romuald, et au boisé Irving à Sillery. L'étude de potentiel archéologique réalisée dans le cadre de l'étude d'impact commandée par la Commission de la Capitale nationale du Québec pour le projet La Promenade Samuel-De Champlain identifie huit zones dans le secteur compris entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église. Cependant, les deux zones à fort potentiel archéologique (anse Victoria et boisé Irving) se trouvent à l'extérieur de l'arrondissement historique. Dans les limites de celui-ci, outre une sépulture découverte accidentellement au pied du cimetière *Mount Hermon* lors de la construction du boulevard Champlain, les vestiges les plus importants de la période préhistorique ont été localisés au nord-ouest du site de la mission des Jésuites.

L'histoire moderne de Sillery remonte à l'établissement de ces missionnaires dans l'anse Saint-Joseph (Kamiskoua-Ouangachit) en 1637. Le choix du site s'impose notamment parce que les Amérindiens s'y rassemblent à chaque automne pour pêcher l'anguille. Les Jésuites veulent sédentariser les Amérindiens en les groupant près de Québec afin de leur enseigner l'agriculture et la religion. C'était la première tentative de ce genre en Nouvelle-France. Leur première maison fut construite dès 1637 et, six ans plus tard, la mission de Sillery comptait environ trente-cinq familles amérindiennes (principalement des Innus, Algonquins et Atikamekws), constituant un noyau fondateur. Abandonnée après l'incendie de la chapelle et de la maison principale en 1657, la mission fut restaurée en 1660, puis fermée de nouveau pour être remplacée en 1698 par la mission de Sainte-Foy.

---

<sup>4</sup> Alain Gelly, Louise Brunelle-Lavoie et Cornéliu Kirjan, *La passion du patrimoine. La Commission des biens culturels du Québec, 1922-1994*, p. 135.

<sup>5</sup> Nous abrégeons volontairement l'historique des propriétés pour ne citer que les propriétaires les plus importants. Pour un historique complet, voir André Bernier, *Le Vieux-Sillery* (Les Cahiers du patrimoine, 7). Ministère des Affaires culturelles, direction générale du patrimoine, 1977.

## **2.2 Les fiefs et seigneurie sous le Régime français** (fig. 1)

Dès 1637, la presque totalité des terres constituant aujourd'hui l'arrondissement historique de Sillery étaient concédées en fiefs et seigneurie. Suivant la juridiction française, les terres situées à l'est de la pointe à Puiseaux (côte de l'Église) faisaient partie de la banlieue de Québec, la seigneurie de Sillery se trouvant à l'ouest.

### **2.2.1 Les terres du « Cap-aux-Diamants »**

La banlieue ou terres du « Cap-aux-Diamants » était formée de trois concessions, d'est en ouest : la terre de Saint-Denys, la châtellenie de Coulonge et le fief de Saint-Michel.

#### **2.2.1.1 La terre de Saint-Denys**

La partie ouest de la terre de Saint-Denys avait été concédée en 1637 à Noël Juchereau Des Chatelets et la partie est à son frère, Jean Juchereau de Maure, en 1647. L'année suivante, Jean hérite de la part de son frère. En 1650, il accorde une terre d'un arpent et demi de front à l'extrémité est à son fils Nicolas Juchereau de Saint-Denys (aujourd'hui l'emplacement de Mérici). En 1651, il obtient d'Olivier Le Tardif l'anse où se jette le ruisseau Saint-Denys, au bas de la terre de Belleborne. En 1659, il accorde une pointe d'une superficie de neuf arpents à l'extrémité nord-ouest de sa terre à son autre fils, Jean Juchereau de La Ferté. Jean Juchereau de Maure habite sur la terre de Saint-Denys de 1651 à 1656. Il y possède un moulin à farine au bas du ruisseau Saint-Denys. En 1667, un ensemble comprenant « maison, grange et étable » est déclaré sur la terre, presque entièrement défrichée. En 1685, Pierre Legardeur, petit-fils de Juchereau de Maure, cède la terre à Charles Aubert de La Chesnaye. Le Séminaire de Québec, qui avait acquis l'ancienne terre de Jean Juchereau de La Ferté (extrémité nord-ouest) en 1686, devient propriétaire de l'ensemble en 1700. De 1710 à 1734, le Séminaire exploite un moulin à fouler l'étoffe dans l'anse située au bas du ruisseau Saint-Denys. On ne connaît pas de vestige de cet établissement, ni du moulin Saint-Denys.

#### **2.2.1.2 La châtellenie de Coulonge**

La châtellenie de Coulonge est le résultat du rassemblement de plusieurs terres par Louis d'Ailleboust. En 1649, il devient propriétaire d'un premier lot, de forme triangulaire (extrémité ouest), concédé initialement à Nicolas Gaudry dit Bourbonnière (1647). En 1652, une terre de 114 arpents (nord-ouest de la Grande Allée) lui est concédée. L'année suivante, il acquiert la terre située entre les ruisseaux Saint-Denys et Belleborne, qui avait été accordée en 1637 aux associés Olivier Le Tardif et Jean Nicolle, sieur de Belleborne (extrémité est). Une terre de 50 arpents, située entre le domaine (ouest) et le ruisseau Belleborne, appartient à Barthélemy Gaudin depuis 1649. En 1657, la compagnie des Cent-Associés érige l'ensemble de ces terres en fief et seigneurie, avec qualité de châtellenie en faveur de Louis d'Ailleboust. En 1655, un bail indique l'existence d'un logis, d'une grange et d'une étable sur le domaine et précise que 50 arpents sont défrichés. En 1664, Barbe de Boullogne, héritière de Louis d'Ailleboust, accorde au chirurgien Annet Gomin une concession de 50 arpents au nord-ouest de la châtellenie. En 1676, elle fait don de sa part à l'Hôtel-Dieu de Québec, tandis que Charles d'Ailleboust vend la sienne à la même institution l'année suivante. L'Hôtel-Dieu cède le tout au Séminaire de Québec en 1678. Quant à la terre de Gaudin, elle passe de ses héritiers à Guillaume Pagé Carcy en 1702. Elle est ensuite acquise par Nicolas Lanoullier de Boisclerc, qui la

vend en 1731 à M<sup>gr</sup> Pierre-Herman Dosquet, évêque de Samos, coadjuteur de Québec depuis 1728. M<sup>gr</sup> Dosquet habite pendant un an la maison qu'il fait construire en 1732. Il quitte définitivement la Nouvelle-France en 1735, sans avoir payé le prix de vente à Lanoullier, ni les rentes seigneuriales dues au Séminaire. En 1744, le Séminaire devient propriétaire de la terre et de la maison de Samos.

### 2.2.1.3 Le fief de Saint-Michel

Pierre de Puiseaux obtient une concession de 100 arpents à l'est de la pointe qui s'étend du fleuve jusqu'au chemin Saint-Ignace (sur l'alignement de la Grande Allée), en bordure de la seigneurie de Sillery (partie est du fief). En 1640, pendant la construction de leur couvent, les religieuses Hospitalières logent dans la maison en pierre qu'il avait fait construire dans l'anse Saint-Michel. L'hiver suivant, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, Jeanne Mance et madame de La Peltrie y sont logés avant de quitter pour Ville-Marie au printemps 1642. Pierre de Puiseaux était de l'expédition. Rentré en France, il vend sa terre à Noël Juchereau Des Chatelets, qui la laisse en héritage à sa nièce Geneviève, fille de Jean Juchereau de Maure. Elle s'y installe en 1649 avec son époux, Charles Legardeur de Tilly, qui se fait concéder, en 1650, les 60 arpents qui le séparent du domaine de Coulonge. En 1660, la terre de Saint-Michel est érigée en fief et seigneurie. À partir de cette date, les baux font mention d'une maison, d'une grange, d'une étable et même d'une chapelle sur le domaine affermé. Le fief est acquis par le Séminaire de Québec en 1678. Le Séminaire possédait une maison et des jardins dans l'anse Saint-Michel (probablement la maison de Pierre de Puiseaux) et une autre au sommet de la falaise, ordinairement donnée à ferme. Une carte de 1751 la localise sur le terrain qui appartient aujourd'hui aux sœurs Sainte-Jeanne-d'Arc.

## 2.2.2 La seigneurie de Sillery

Quant à la seigneurie de Sillery, elle était constituée, d'est en ouest, de la terre des Amérindiens et de celle des Jésuites (le domaine), du fief de Monceaux et d'une soixantaine de terres agricoles.

### 2.2.2.1 Le domaine de la seigneurie de Sillery

Deux concessions sont à l'origine du domaine de la seigneurie de Sillery<sup>6</sup>. Une première concession de 130 arpents, allant du fleuve jusqu'au chemin Saint-Ignace, sur laquelle les Jésuites établissent leur mission dès 1637<sup>7</sup> et une autre accordée aux Amérindiens par Montmagny en 1646, comprise entre la terre des Jésuites et le fief de Saint-Michel. En 1651, les terres de Sillery sont érigées en fief et seigneurie. La terre des Jésuites et celle des Amérindiens (titulaires du fief à titre de « sauvages néophytes », sous la tutelle et l'autorité des Jésuites qui administrent le bien) occupent la partie sud-est de la seigneurie, entre les pointes à Puiseaux et Saint-Joseph. D'une profondeur d'une lieue et demie, la seigneurie de Sillery rejoint celle de Gaudarville, à une lieue en amont sur le fleuve. En 1702, alors qu'il ne reste plus de néophytes à la mission de Sillery, les Jésuites obtiennent la concession de la terre des Amérindiens pour eux-mêmes, constituant le domaine de la seigneurie de Sillery.

---

<sup>6</sup> La seigneurie de Sillery tire son nom de Noël Brûlart de Sillery, chevalier de Malte et membre de la compagnie des Cent-Associés, qui, par son assistance financière, avait rendu possible l'établissement de la mission des Jésuites dans l'anse Saint-Joseph.

<sup>7</sup> Le premier concessionnaire est François Derré de Gand, qui cède la terre aux Jésuites par des actes du 5 avril 1639 et du 9 février 1640.

En plus de leurs maison et chapelle, les Jésuites construisent en 1648 un moulin à vent sur une terrasse appelée le « platon de Sillery », formée par la pointe Saint-Joseph et surplombant le fleuve d'environ six mètres. Les fondations en pierre du moulin de 21 pieds de diamètre ont été mises au jour en 1970. La terrasse servait aussi de cimetière pour les Amérindiens pendant la période missionnaire du site<sup>8</sup>.

### **2.2.2.2 Le fief de Monceaux**

En 1637, une concession de 200 arpents est accordée à la duchesse d'Aiguillon, fondatrice des Hospitalières, à l'ouest de la terre des Jésuites. En 1640, les religieuses acquièrent 16 arpents supplémentaires et font construire un hôpital de 90 pieds (100 pieds français) de long pour soigner les Amérindiens dans l'anse nommée « du Couvent ». Trois ans plus tard, on trouve la maison de la famille Leneuf de La Poterie et trois autres maisons « à la française » destinées aux Amérindiens sur la terre des Hospitalières. Il semble même que le site ait été fortifié d'un enclos de pieux. Devant la menace d'attaque iroquoise et n'ayant plus de malades à soigner, les religieuses se voient forcées de quitter les lieux le 29 mai 1644. Elles continuent cependant d'étendre leurs possessions à Sillery avec une troisième concession de 120 arpents en 1646. Trois ans plus tard, elles vendent leurs terres de Sillery à Anne Gasnier, veuve de Jean Clément de Vaux, seigneur de Monceaux. En 1656, la terre de Monceaux est érigée en fief et seigneurie, arrière-fief relevant de la seigneurie de Sillery. En 1659, un bail fait mention d'une grande maison réservée au seigneur (l'ancien hôpital), d'un logis, d'une grange et d'une étable. Le manoir est détruit par un incendie en 1663. Le neveu d'Anne Gasnier, Denis-Joseph d'Auteuil, alors titulaire du fief, fait reconstruire le manoir et y réside avec son fils, François-Magdeleine. En 1737, Charles-François, héritier du fief, déclare que Monceaux ne contient que « de mauvais bâtiments hors de service ». Les vestiges de l'hôpital transformé en manoir se trouveraient à l'ouest de la côte à Gignac. Des murs de pierre appartenant à cette construction ou à l'une de ses dépendances ont été découverts lors d'une intervention archéologique réalisée en 1995 et la Ville de Québec envisage d'effectuer une prospection archéologique dans le secteur.

### **2.2.3 Distribution des terres à la fin du Régime français**

À la fin du Régime français, les cinq entités principales étaient réparties entre trois grands propriétaires : le Séminaire possédait les trois concessions de la banlieue de Québec, les Jésuites étaient titulaires du domaine de la seigneurie de Sillery et la famille d'Auteuil possédait le fief de Monceaux.

---

<sup>8</sup> Trois sépultures ont été trouvées lors de fouilles effectuées par Michel Gaumond et l'équipe d'archéologie de Québec, en 1959 et 1960. Aucun objet d'offrande funéraire ne les accompagnait.

## 2.3 *L'après-guerre de Sept Ans*

Conséquence de la guerre de Sept Ans (1756-1763), le Séminaire vend une partie de ses terres de Sillery à des militaires et hauts fonctionnaires britanniques, qui y résident de façon saisonnière. Dès 1762, les terres de Saint-Denys et de Samos (partie de la châtellenie de Coulonge) passent respectivement à James Murray et à Thomas Ainsley. L'ancienne terre de Belleborne est cédée aux associés Maher et Olry en 1766, avec les terres situées au nord-ouest de la Grande Allée. Le Séminaire conserve cependant le « domaine » de la châtellenie (à l'ouest) et le fief de Saint-Michel comme réserve de bois. La Compagnie de Jésus demeure titulaire de son domaine jusqu'en 1800<sup>9</sup>. Quant à l'ancien fief de Monceaux, il passe à Charles-Auguste Rhéaume en 1763, puis à Jean-Antoine Panet en 1782. Trois ans plus tard, Murdock Stuart achète le domaine et le cède à James MacNider à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une briqueterie est localisée en 1791 dans l'anse du Couvent, près du fleuve. Les ruines du manoir auraient été démolies vers 1800. Ailleurs dans la seigneurie, quelques exploitations agricoles subsistent, mais il n'y a pas de véritable colonisation du territoire.

## 2.4 *Les domaines des négociants de bois et les noyaux ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle* (fig. 2)

Une ère de prospérité s'annonce au début du XIX<sup>e</sup> siècle grâce au commerce du bois et aux chantiers navals. Le pittoresque du site, le panorama sur le fleuve et la proximité des anses attirent les négociants de Québec, qui font construire de grandes résidences permanentes du côté sud du chemin Saint-Louis, agrémentées de vastes terrains paysagers en contraste avec la densité de population des secteurs ouvriers. Les grandes terres au sud du chemin Saint-Louis sont morcelées en domaines qui conservent des dimensions importantes.

### 2.4.1 *Domaines de Marchmont et de Wolfefield sur l'ancienne terre de Saint-Denys*

L'ancienne terre de Saint-Denys est divisée en deux parties. Devenue propriété du gouvernement, la partie est est occupée en 1819 par sir John Harvey, commandant de la garnison britannique. L'évêque anglican Jacob Mountain y réside plusieurs étés. En 1836, le domaine, désigné Marchmont, appartient à John Stewart. En 1847, John Gilmour s'en porte acquéreur. En 1882, ses héritiers le vendent à Thomas Beckett, qui fait construire une nouvelle maison. La propriété achetée par George Tanguay en 1899, est vendue deux ans plus tard aux Ursulines et nommée Mérici<sup>10</sup>. Le domaine est annexé à la ville de Québec en 1901.

La partie ouest, connue sous le nom de Wolfefield, passe en 1808 à Patrick Herald, en 1810 à Kenelm Connor Chandler, qui y construit la première maison, puis à David Munro en 1818. Elle est acquise en 1828 par l'industriel William Price, qui y habite jusqu'à son décès en 1867. La famille Price a conservé une partie du domaine jusqu'en 1975. La villa a disparu.

<sup>9</sup> Au décès du dernier membre de l'ordre religieux, les terres des Jésuites sont saisies par le gouvernement.

<sup>10</sup> Les Ursulines avaient obtenu cette propriété en remplacement de leurs terres des plaines d'Abraham, qu'elles cédaient au gouvernement pour en faire un parc, à l'expiration d'un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans.

## 2.4.2 Powell Place, puis Spencer Wood et Woodfield sur l'ancienne châtellenie de Coulonge

En 1780, la partie nord de l'ancienne châtellenie de Coulonge passe au major Samuel Holland, tandis que la partie sud est cédée au général Henry Watson Powell, qui y construit Powell Place. Il y habite jusqu'à son décès en 1796, année où le domaine est acquis par Patrick Beatson, constructeur de navires. Achetée par Michael Henry Percival en 1815, la propriété est nommée Spencer Wood en l'honneur de Spencer Percival, un parent du propriétaire. Le domaine passe à Henry Atkinson en 1833, qui le cède au gouvernement pour en faire la résidence permanente du gouverneur du Canada. La première villa est détruite par un incendie en 1860. Reconstituée, puis cédée au gouvernement du Québec pour devenir la résidence du lieutenant-gouverneur, elle sera de nouveau la proie des flammes en 1968<sup>11</sup>.

En 1860, James MacPherson Le Moine s'installe à Spencer Grange, résidence élevée en 1848 sur une portion de Spencer Wood par Henry Atkinson, son beau-père. Sa fille Sophia Ann, épouse de Frank Rhodes, continue d'habiter Spencer Grange après le décès de son père en 1912. Spencer Cottage (Bagatelle) était une petite résidence destinée à un attaché du gouverneur.

Thomas Ainsley donne le nom de Woodfield à l'ancienne terre de Samos en 1762. Il rétablit la maison de l'évêque détruite pendant la guerre et aménage le terrain que le Séminaire avait conservé comme réserve de bois. La propriété est vendue au juge Thomas Adam Mabane en 1769. La maison sert d'hôpital pour les soldats américains pendant le siège de 1775-1776. Après l'occupation, Mabane hausse la maison d'un étage et ajoute deux pavillons au corps central, sur le modèle de Powell Place. La villa est louée à Jacob Mountain de 1795 à 1802. Le domaine passe à Matthew Bell en 1805, puis à William Sheppard, commerçant de bois, en 1816. Sheppard agrandit la propriété vers l'ouest, jusqu'à la limite de l'ancien fief de Saint-Michel. Il réaménage les parterres et fait construire des serres et un conservatoire. La maison est détruite par un incendie en 1842. Sheppard fait aussitôt reconstruire une nouvelle villa au centre du domaine, encore plus somptueuse que la première. En 1847, de mauvaises affaires l'obligent à quitter Sillery. Woodfield passe aux frères Thomas, puis James Gibbs. Ce dernier vend le terrain aux Rédemptoristes de Québec en 1877 pour le cimetière St. Patrick (partie est, ancienne terre de Samos) et en 1881 (partie ouest, domaine de la Châtellenie).

## 2.4.3 Woodlands sur l'ancien fief de Saint-Michel

Le Séminaire conserve l'ancien fief de Saint-Michel et le domaine de la Châtellenie jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. La partie ouest est vendue au juge Edward Bowen en 1831, qui cède le terrain au sud du chemin Saint-Louis pour le cimetière Mount Hermon en 1848 ; l'église St. Michael est construite sur le côté nord du chemin Saint-Louis en 1854<sup>12</sup>. Quant à la partie est du fief, elle n'est vendue aux sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc qu'en 1917. Sur ce terrain, près de la falaise, il y avait une maison nommée Woodlands, d'après une carte anglaise de 1865. Elle aurait brûlé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>11</sup> Le pavillon du gardien, les serres et d'autres dépendances subsistent dans le parc, qui a conservé la même superficie depuis 1849.

<sup>12</sup> La partie nord-ouest du fief est également vendue en 1831. Ce terrain va devenir le domaine St. Michael.

## 2.4.4 Cinq villas sur l'ancien domaine de la seigneurie de Sillery

Le domaine de la seigneurie de Sillery fut subdivisé en cinq grandes propriétés : Sous-les-Bois, Benmore, Cataraqi, Clermont et Beauvoir.

### 2.4.4.1 Sous-les-Bois

En 1833, William George et Henry Pemberton achètent du gouvernement un terrain situé à l'ouest de leur chantier naval de la pointe à Puiseaux et font construire une maison au sommet de la falaise. Sous-les-Bois est achetée en 1849 par le notaire Errol Boyd Lindsay, qui s'en défait en 1855, en faveur de l'abbé H.-A. Routier. En 1869, le religieux cède la propriété aux sœurs de Jésus-Marie, la première communauté à s'installer sur le promontoire de Sillery. Le couvent est construit à proximité de la maison, qui devient la résidence de l'aumônier, l'abbé Octave Audet. La maison Sous-les-Bois est aujourd'hui intégrée au centre de la maison provinciale des sœurs de Jésus-Marie.

### 2.4.4.2 Benmore

La villa Benmore est construite en 1834 pour l'homme politique d'origine britannique Dominick Daly, d'après les plans et devis de l'architecte George Browne. Le colonel William Rhodes achète le domaine en 1848 et y ajoute des dépendances et des serres. À son décès en 1892, la propriété passe aux sœurs Missionnaires d'Afrique, qui cherchent une maison de repos pour les membres plus âgées de leur communauté. La maison Benmore existe toujours, agrandie de plusieurs annexes.

### 2.4.4.3 Cataraqi

Le domaine de Cataraqi, où se dresse un petit cottage en bois depuis les années 1830, appartient d'abord au commerçant James B. Forsyth, qui le vend à Henry Burstall en 1850. Burstall commande aussitôt à l'architecte Edward Staveley les plans d'une nouvelle résidence, qui est livrée l'année suivante, en remplacement de l'ancienne. En 1856, il fait ajouter une serre sur le côté de la villa, également dessinée par Staveley. Cataraqi sert de résidence au gouverneur du Canada après l'incendie de Spencer Wood, en 1860. Une fois Spencer Wood relevée de ses cendres, Cataraqi est vendue au marchand Charles E. Levey, qui agrandit la villa et les serres, dote le domaine d'autres dépendances et confie l'aménagement paysager à Peter Lowe, l'ancien jardinier de Spencer Wood. Godfrey W. Rhodes achète le domaine en 1905 et le lègue à sa fille, épouse du peintre Henry Percival Tudor-Hart. Catherine Rhodes y demeure jusqu'à son décès en 1972. Le domaine est acquis par le gouvernement du Québec en 1976 pour éviter son lotissement domiciliaire.

### 2.4.4.4 Clermont

La villa de Clermont est construite en 1850 par René-Édouard Caron. Nommé lieutenant-gouverneur en 1872, il vend sa propriété au marchand de bois Thomas Beckett. Elle passe successivement au colonel James Ferdinand Turnbull, puis à Gordon Campbell Renfrew en 1902 et à Arthur-Pierre Laurent en 1911. Détruite par le feu en 1919, la villa est remplacée par un nouveau bâtiment (Centre de l'ouïe et de la parole).



#### **2.4.4.5 Beauvoir**

La partie ouest de l'ancienne terre des Jésuites est achetée par John Stewart, qui lègue la propriété à son gendre, Henri Le Mesurier. La résidence Beauvoir est construite en 1849 d'après les plans de l'architecte John Cliff. Détruite par un incendie en 1866, elle est reconstruite sur le modèle de la villa originale, en ajoutant quelques modifications dictées par le confort et le goût du jour. Richard Reid Dobell achète Beauvoir en 1871. Il agrandit la résidence en même temps qu'il étend les limites du domaine vers l'ouest. Sa famille demeure à Beauvoir jusqu'en 1922. La propriété passe alors à l'École apostolique Notre-Dame, puis aux pères Maristes en 1929.

#### **2.4.5 Kilmarnock sur l'ancien fief de Monceaux**

C'est le commerçant James MacNider qui donne à sa propriété le nom de sa ville natale en Écosse, Kilmarnock. Il y fait construire une maison monumentale en pierre en 1815 – qui existe encore aujourd'hui, ce qui en fait probablement la plus ancienne villa de Sillery. Vers 1850, MacNider subdivise sa propriété et fait construire une nouvelle résidence à proximité de la villa (maison Bignell). Le domaine passe à Charles William Ross, puis à John Graddon en 1869. Il est morcelé en 1977 pour permettre la construction de dix-sept maisons unifamiliales.

#### **2.4.6 Les installations portuaires et les noyaux ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle**

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les anses à bois de Sillery sont délimitées par les quais et les estacades où accostent les navires qui viennent prendre leurs cargaisons de bois équarri à destination de la Grande-Bretagne. Ainsi, dans les limites de l'arrondissement historique, l'atlas H.W. Hopkins (1879) révèle la présence d'une dizaine de quais dans la zone intertidale et de sept estacades situées au-delà de la limite des basses marées. Ces structures de bois auraient été en bonne partie démolies durant la Crise par les chômeurs pour chauffer leurs maisons, mais il en subsiste probablement des vestiges dans le remblai du boulevard Champlain.

Des noyaux d'habitations ouvrières se forment le long des anses à bois et des chantiers navals. L'atlas Hopkins montre ce chapelet de maisons de plus ou moins grandes dimensions adossées à la falaise, qui s'étend de l'anse Saint-Michel, à l'est, jusqu'à la côte à Gignac, à l'ouest. Le seul noyau qui a survécu est celui du chemin du Foulon, à proximité de l'ancienne maison des Jésuites, mais il y a fort probablement des fondations de ces logements ouvriers et de maisons plus anciennes enfouies au pied de la falaise. Sur le promontoire, les ouvriers se regroupent en trois secteurs : le long de la côte de l'Église, de la côte à Gignac (Nolansville) et du chemin Saint-Louis (Bergerville ou Sheppardville). Les noyaux villageois du chemin du Foulon et de la côte de l'Église et les parties sud de Bergerville et est de Nolansville sont inclus dans l'arrondissement historique.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le territoire qui allait devenir l'arrondissement historique de Sillery regroupe donc trois paysages distincts, mais complémentaires. Les anses à bois et chantiers navals, qui ont été le théâtre d'une activité très intense durant la majeure partie de ce siècle, sont bordés des maisons logeant les ouvriers qui y trouvent leur gagne-pain. Des embryons de villages se dessinent à Nolansville et Bergerville, mais ces agglomérations d'habitations de travailleurs restent des îlots isolés au milieu des vastes domaines situés au sommet de la falaise, où les notables de Québec, dont certains ont fait fortune dans le commerce du bois, se sont fait construire de luxueuses villas.

## **2.5 Les grandes propriétés des communautés religieuses** (fig. 3)

Le déclin du commerce du bois favorise l'appropriation massive des grandes propriétés par des communautés religieuses. Après les sœurs de Jésus-Marie (Sous-les-Bois, 1869) et les Rédemptoristes (Woodfield, 1877 et 1881), viennent les sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc (Woodlands, 1917 et Spencer Grange, 1930), les pères Augustins de l'Assomption (Woodfield, 1921), les pères Maristes (Beauvoir, 1929) et les sœurs Missionnaires d'Afrique (Benmore, 1945)<sup>13</sup>. Les Augustines, qui ont séjourné à Sillery de 1639 à 1644, y « reviendront » en 1946, en faisant l'acquisition de la propriété Murphy, entre Clermont et Beauvoir. En plus d'assurer la survie des domaines, l'appropriation par les communautés religieuses permet la préservation de certaines villas qui sont toujours reconnaissables malgré les transformations qu'elles ont subies au fil des ans.

## **2.6 L'arrondissement historique**

Au début des années 1950, l'urbanisation menace le promontoire de Sillery. Deux grands domaines sont déjà touchés par le mouvement d'expansion de la banlieue : après l'incendie de la villa des Price, Wolfefield devient le quartier d'habitation Saint-Denis et Spencer Grange est loti pour le Parc Lemoine. En 1964, le décret d'arrondissement historique permet de freiner, pour un temps, le lotissement des grandes propriétés. Depuis sa création, les secteurs résidentiels de Parc Beauvoir, du Boisé des Augustines, de Kilmarnock et du secteur sud de Bergerville<sup>14</sup> ont été construits à l'intérieur du périmètre de l'arrondissement historique.

---

<sup>13</sup> D'autres communautés se sont installées du côté nord du chemin Saint-Louis : les sœurs Dominicaines (Elm Grove, 1914) et les sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux (Kirk Ella, 1934).

<sup>14</sup> Les résidences Bergerville et du Puiseaux, Les Jardins de Coulonge et Le Châtelain, du côté sud du chemin Saint-Louis.

### 3. Création de l'arrondissement historique de Sillery

#### 3.1 Contexte de création de l'arrondissement

C'est le désir du ministère des Affaires culturelles et de la population de protéger le Vieux-Québec qui inspire la *Loi des monuments historiques*<sup>15</sup>, promulguée le 10 juillet 1963. Le 6 novembre de la même année, un secteur désigné devient officiellement l'arrondissement historique de Québec. Celui de Montréal est déclaré le 8 janvier 1964.

Le contexte de création de l'arrondissement historique de Sillery est décrit plus particulièrement dans *La passion du patrimoine*:

Au début des années 1960, l'agglomération urbaine de Québec connaît une expansion suburbaine importante. Les villes voisines de la capitale voient leur population augmenter considérablement, ce qui mène à une urbanisation rapide de ces territoires et à l'expansion des banlieues de Québec.

Dans ce contexte, la Commission des monuments historiques examine avec bienveillance la requête de la Municipalité de Sillery visant à déclarer une large portion de son territoire arrondissement historique. Il faut dire que cette ville limitrophe de Québec, jusqu'alors épargnée d'une densification trop forte du tissu urbain par l'existence de grands domaines, voit ces derniers menacés de dislocation par leur conversion en lots à bâtir. Dans un même temps, les citoyens du secteur du chemin des Foulons voient les compagnies pétrolières y loger un nombre sans cesse croissant de réservoirs. Face à ce double développement, la population s'inquiète. D'autant plus que ces dernières années « les fouilles archéologiques poursuivies sur le site de la mission des Jésuites avaient fait mousser l'importance historique et archéologique du Vieux-Sillery »<sup>16</sup>.

#### 3.2 Déclaration de l'arrondissement historique de Sillery (fig. 4)

Les actions concertées du Conseil municipal, de la Commission des monuments historiques du Québec et du lieutenant-gouverneur en conseil ont permis la création de l'arrondissement historique de Sillery.

##### 3.2.1 Résolution du Conseil municipal de Sillery

Le 2 décembre 1963, le Conseil municipal de Sillery adopte à l'unanimité une résolution visant à déclarer « arrondissement historique » une partie de la municipalité. Nous reproduisons intégralement\* la résolution du Conseil municipal de Sillery, qui a reçu les éloges et appuis de la Société Saint-Jean-Baptiste et des pères Jésuites<sup>17</sup> :

---

<sup>15</sup> Prédécesseure de la *Loi sur les biens culturels* de 1972.

<sup>16</sup> Gelly *et al*, *La passion du patrimoine*, p. 133-134. La citation dans le texte provient d'André Bernier, *op. cit.*, p. 156.

\* La graphie originale a été respectée.

<sup>17</sup> 17 décembre 1963, lettre à M. Paul Gouin, président de la Commission des monuments historiques. MCC, dossier #14225.

ATTENDU que le territoire de la Cité de Sillery est presque totalement résidentiel ; cependant on y trouve aussi des communautés religieuses, quatre cimetières, de nombreux parcs et terrains de jeux et le Bois de Coulonge ;

ATTENDU qu'à l'exception de quelques îlots réservés à des postes de commerce établis pour le service et l'utilité des contribuables, une seule rue et une distance d'environ 1,400 pieds est reconnue commerciale ;

ATTENDU que seuls les rivages de la Cité, au pied de la falaise sont partiellement occupés par des entreprises d'emménagement et par une industrie manufacturière située aux limites de la Cité de Québec ;

ATTENDU que la plupart des résidences privées de la Cité de Sillery se trouvent sur la falaise à près de 125 pieds au-dessus du niveau de la mer en bordure de laquelle une route aboutissant au parc des Champs de Bataille est projetée faisant partie d'un plan d'aménagement futur ;

ATTENDU que les premiers habitants de la colonie française se sont établis sur le territoire de la Cité de Sillery dès 1637 ; et qu'on y retrouve encore des maisons remontant à cette date et aujourd'hui habitées ;

ATTENDU que toute cette partie de la Cité de Sillery, s'étendant au sud du chemin St-Louis entre l'avenue De Laune à l'est et la côte Gignac à l'ouest jusqu'au fleuve St-Laurent, forme un quadrilatère qui a tout un passé remarquable et où on y voit encore des lieux, des bâtisses, des vestiges et ruines de constructions auxquelles sont attaché l'histoire de Québec et de Sillery ;

ATTENDU que dans ce territoire se trouvent les voûtes construites en 1637 par Monsieur De Puiseaux premier citoyen de Sillery ; le profond et large ruisseau St-Denis par où les soldats de Wolfe sont parvenus sur la falaise à l'endroit aujourd'hui appelé à juste titre « Wolfesfield » ; la résidence du Lieutenant Gouverneur soit le Bois de Coulonge et les sites qui l'entourent, le Mont St-Denis et le Parc de Coulonge autrefois propriété de Monsieur d'Ailleboust ; les cimetières St-Patrice et Mount Hermon ; la vieille église St-Colomb construite sur le promontoire d'une pointe qui s'avance dans le fleuve et son parc d'où la vue s'étend de l'Île d'Orléans au Cap Rouge ; la chapelle du lieu de pèlerinage le Montmartre Canadien ; la plus<sup>18</sup> vieille maison du Canada soit la maison des Jésuites qu'habitèrent durant un certain temps les Pères Brébeuf, Lalemant, Garnier et leurs compagnons et aujourd'hui visitée annuellement par des milliers de touristes, avec sa chapelle tout près ; un vieux cimetière indien ; le tombeau du père Enemond Massé, Jésuite, inhumé en 1646 et sur la tombe duquel un monument a été érigé ; une vieille maison, encore habitée, dont la construction remonte aux environs de 1640 ; une quantité d'autres maisons historiques, et d'une architecture remarquable, construites il y a plus d'un siècle, autrefois habitées par les employés et les dirigeants des chantiers maritimes ; le domaine de Catarauqui sur lequel s'élève une maison érigée aux environs de 1813 ; le domaine de Kilmarnock où une propriété de près de deux cents ans, aujourd'hui demeure luxueuse, faisant partie autrefois du fief de Monceau ;

ATTENDU que la Cité désire conserver le cachet historique et artistique de cette région dont les habitants de Sillery sont fiers ;

VU la Loi 11-12 Elisabeth II, Chapitre 22 concernant les monuments historiques :

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

1.- Que la Cité prie la Commission des monuments historiques de Québec de recommander au Lieutenant Gouverneur en Conseil que soit décrétée « arrondissement historique » toute la partie de son territoire où se présente une concentration d'immeubles ayant un intérêt

---

<sup>18</sup> Le mot « plus » est manuscrit sur la copie dactylographiée.

historique et artistique soit celle comprise entre la côte Gignac à l'ouest, le chemin St-Louis, au nord, l'avenue De Laune, à l'est, jusqu'aux rives du fleuve St-Laurent, au sud, suivant la description plus amplement détaillée et le plan y annexé lesquels sont joints à la présente résolution pour en faire partie ;

2.- Que copie de cette résolution soit transmise immédiatement à la Commission des Monuments historiques de Québec ;

3.- Que le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la mise en vigueur de cette résolution ;

4.- Que le préambule ci-dessus fasse partie de cette résolution.

ADOPTÉ<sup>19</sup>

### 3.2.2 Avis de la Commission des monuments historiques du Québec

Les intentions et motifs de la cité de Sillery sont retenus par la Commission des monuments historiques du Québec, qui adopte, le 10 décembre 1963, une résolution recommandant au lieutenant-gouverneur en Conseil de déclarer arrondissement historique le territoire décrit dans la résolution du Conseil municipal<sup>20</sup>. Une copie de la recommandation de la Commission est transmise au greffier de la municipalité et un avis établissant le périmètre de l'arrondissement selon les limites définies par le Conseil municipal est publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 21 décembre.

### 3.2.3 Arrêté en conseil

L'arrondissement historique de Sillery est officiellement créé le 5 février 1964 par l'Arrêté en conseil numéro 219, publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 15 février<sup>21</sup>. Le texte de l'Arrêté en conseil reprend la description formulée par la Commission des monuments historiques du Québec\* :

Partant du point d'intersection du côté sud-est du chemin St-Louis avec le côté sud-ouest de l'avenue DeLaune, au coin nord du lot numéro 365-48, et suivant la limite sud-ouest de l'avenue DeLaune puis sa limite sud jusqu'à son intersection avec la cime du cap située le long de la limite nord du lot numéro 228-1 ; et de ce point en suivant la cime du cap le long des lots numéros 228-1, 228-2 et 367 jusqu'à son point d'intersection avec la ligne séparative entre les lots numéros 367 et 214-1 pour traverser le ruisseau St-Denis dans le prolongement de cette ligne séparative jusqu'à son intersection avec l'autre côté du Ruisseau St-Denis situé sur la limite du lot numéro 207-1, puis en suivant la cime du cap le long des limites des lots numéros 207-1 et 206-51-45-4 jusqu'au ruisseau Belleborne, traversant ce dernier à angle droit puis reprenant la cime du cap suivant les limites des lots numéros 205-2, 205-1, 104-76, 104-75 et 103 jusqu'à son point d'intersection avec la limite nord-est du lot numéro 264-16-9 ; de ce point en suivant la limite nord-est dudit lot numéro 264-16-9 jusqu'au Chemin des Foulons, puis traversant ce dernier et suivant la limite nord-est du lot numéro 265-2 et son prolongement jusqu'à la ligne de basse marée ; de là, en suivant la ligne de basse marée dans la direction générale sud-ouest jusqu'à la ligne séparative entre les lots numéros 295-2 et 321-

<sup>19</sup> Extrait du livre des minutes. Séance générale du Conseil municipal tenue le 2 décembre 1963. MCC, dossier #14225.

<sup>20</sup> Commission des monuments et sites historiques ou artistiques, *Mémoire concernant l'arrondissement historique de Sillery*, 29 janvier 1964. MCC, dossier #14225.

<sup>21</sup> *Gazette officielle de Québec*, 15 février 1964, tome 96, no 7, p. 1016-1017.

\* La graphie originale a été respectée.

9 ; de là, le long de ladite ligne séparative et son prolongement jusqu'au coin nord du lot numéro 321-A ; de là, vers le nord-ouest jusqu'à l'intersection de la limite ouest du Chemin des Foulons avec la ligne séparative des lots numéros 33-A et 319 ; de là, en suivant le côté nord-est du lot numéro 33-A jusqu'à son intersection avec le côté sud-est du lot numéro 33-7 ; de là, dans une direction nord-est, en suivant le côté sud-est du lot numéro 33-7 jusqu'au côté sud de la Côte à Gignac ; de là, dans une direction nord-ouest, en traversant la Côte à Gignac à angle droit jusqu'à l'intersection avec le côté sud du lot numéro 3-F ; de là, en suivant dans une direction générale nord-ouest le côté nord de la Côte à Gignac jusqu'à son intersection avec le côté sud du Chemin St-Louis ; de là, en suivant, dans une direction générale nord-est, le côté sud du Chemin St-Louis jusqu'à son intersection avec le côté sud-ouest de l'avenue DeLaune, point de départ de ladite description<sup>22</sup>.

### **3.3 Identité de l'arrondissement lors de sa création**

Le préambule à la résolution du 2 décembre 1963 du Conseil municipal de Sillery décrit le territoire de la cité de Sillery, établit le caractère historique de l'arrondissement projeté et en identifie les éléments caractéristiques. À partir de ce texte, nous pouvons reconstituer le portrait de Sillery à cette date.

#### **3.3.1 Sillery en 1963**

En 1963, le territoire de la cité de Sillery est presque totalement résidentiel. La plupart des habitations sont construites sur le promontoire, à près de 38 mètres (125 pi) au-dessus du niveau du fleuve. Des parcs et des terrains de jeux desservent les quartiers résidentiels. À l'exception de quelques commerces de quartier, seule la rue Maguire est destinée à un usage commercial, sur une distance d'environ 425 mètres (1 400 pi). Le secteur industriel, occupé par des réservoirs d'hydrocarbures et une industrie manufacturière, est repoussé au pied de la falaise, aux limites de la municipalité. Un plan d'aménagement prévoit la construction d'une route aboutissant au parc des Champs-de-Bataille<sup>23</sup>. Une portion importante du territoire est occupée par des communautés religieuses, quatre cimetières<sup>24</sup> et Bois-de-Coulonge, lieu de résidence du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Toutes ces propriétés font partie de l'arrondissement historique projeté, à l'exception du cimetière de Sillery, au nord de l'agglomération.

#### **3.3.2 Caractéristiques de l'arrondissement désigné**

Les caractéristiques associées à l'arrondissement de Sillery au moment de sa création en 1964 reflètent l'état des connaissances historiques et archéologiques sur le secteur au début des années 1960. Selon les termes de la résolution du 2 décembre, deux périodes ont marqué l'histoire de Sillery : l'établissement des premiers Européens en 1637 et l'occupation des grands domaines par les commerçants de bois et propriétaires des chantiers navals au XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs lieux, bâtisses, vestiges et ruines de constructions témoins de ces périodes se trouvent à l'intérieur du périmètre de l'arrondissement historique projeté.

Les éléments reliés à la période française se rapportent à des vestiges, des terres, des bâtiments et un cimetière, soit :

---

<sup>22</sup> *Gazette officielle de Québec*, 21 décembre 1963, tome 95, no 51, p. 5940-5941.

<sup>23</sup> Ce projet ne sera pas réalisé.

<sup>24</sup> Le cimetière St. Patrick, le cimetière Mount Hermon, le vieux cimetière indien et le cimetière de Sillery.

- les voûtes construites en 1637 par monsieur de Puiseaux,
- le mont Saint-Denis et le parc du Bois-de-Coulonge autrefois propriété de monsieur d'Ailleboust,
- la maison des Jésuites, sa chapelle et le tombeau du père Ennemond Massé,
- une autre maison ancienne,
- un cimetière indien.

Les éléments associés aux grands propriétaires du XIX<sup>e</sup> siècle se rapportent à des entités géographiques naturelles, des bâtiments et des cimetières, soit :

- le ruisseau Saint-Denis,
- la résidence du Bois-de-Coulonge et les sites qui l'entourent,
- les cimetières St. Patrick et Mount Hermon,
- l'ancienne église Saint-Colomb (Saint-Michel),
- les domaines Catarauqui et Kilmarnock
- une quantité d'autres maisons historiques et d'une architecture remarquable.

La chapelle du Montmartre canadien est le seul élément se rapportant à l'occupation du territoire par des communautés religieuses au XX<sup>e</sup> siècle. Elle aura sans doute été retenue pour sa fonction communautaire, sa qualité architecturale et sa localisation offrant des perspectives visuelles remarquables sur le fleuve et sur les propriétés avoisinantes.

La diversité des éléments identifiés : vestiges, lieux historiques, cimetières et bâtiments anciens et récents, l'imprécision de certaines localisations et l'absence de classification ou de hiérarchisation de ces éléments laissent supposer qu'aucune étude particulière n'a été menée pour définir plus précisément le caractère ou vérifier la pertinence du périmètre du futur arrondissement. Tout se passe comme si le fait généralement admis qu'il s'y trouvait « une concentration d'immeubles ayant un intérêt historique et artistique » aurait été suffisant pour présenter une requête de classement.

Le dernier *attendu* du préambule souligne par ailleurs l'objectif principal de la création de l'arrondissement historique : conserver le cachet historique et artistique de cette région. Nous comprenons que, pour atteindre cet objectif, non seulement la mémoire des lieux, mais aussi les traces d'occupation physique laissées par des générations devront être conservées. Quant au cachet artistique, il se retrouve dans tout élément façonné par l'homme, qu'il soit bâti ou naturel.

### **3.4 Évolution de l'arrondissement historique de Sillery**

Depuis la création de l'arrondissement historique de Sillery, le ministère de la Culture et des Communications a utilisé divers moyens : achat, contributions et subventions, pour assurer sa protection.

La maison William-Osborne (anciennement Julien-Dupont), voisine de la maison des Jésuites, est classée monument historique depuis 1972.

En 1974, le permis de lotissement de Catarauqui est refusé par le ministère des Affaires culturelles, qui achète le domaine l'année suivante pour assurer sa préservation. Le domaine Catarauqui est reconnu monument historique la même année. De 1985 à 1988, le gouvernement du Québec a investi plus de 150 000 \$ pour la restauration et la mise en valeur des jardins du domaine. Depuis 1988, des ententes annuelles interviennent entre le ministère de la Culture et des Communications et la ville de Sillery

pour l'entretien des jardins et du boisé du domaine<sup>25</sup>. Le domaine est actuellement géré par la Commission de la Capitale nationale du Québec.

En 1975, le domaine Price (partie de l'ancien Wolfefield) est exproprié par la ville de Sillery en vue de la création d'un parc, préservant le caractère paysager de ce secteur de plus de 15 000 mètres carrés contigu au parc du Bois-de-Coulonge<sup>26</sup>.

En 1976, le gouvernement du Québec acquiert la maison des Jésuites, classée monument historique en 1929. Après avoir investi plus d'un demi million de dollars dans sa restauration, le ministère de la Culture et des Communications vend le bien culturel pour un montant symbolique à la ville de Sillery en 1988<sup>27</sup>.

Le bilan des opérations de la Direction du patrimoine dans l'arrondissement historique de Sillery s'avère très positif en 1976. La création de l'arrondissement historique a permis de sauvegarder non seulement les biens construits et autres éléments identifiés par la cité de Sillery en 1963, mais également de préserver leur environnement immédiat, les grandes villas n'étant qu'un élément des grands domaines de villégiature du XIX<sup>e</sup> siècle. L'arrondissement comporte deux entités significatives : la maison des Jésuites, « berceau de Sillery », et les grandes propriétés. La direction constate par ailleurs que « cette zone située au milieu d'un territoire fortement urbanisé semble avoir été épargnée par les pressions de la croissance urbaine et du développement, de sorte qu'aujourd'hui elle constitue le plus important réservoir d'espaces verts d'échelle métropolitaine<sup>28</sup> ».

En 1979, un protocole d'entente permettant à la municipalité d'élaborer un schéma d'urbanisme « propre à sauvegarder et à mettre en valeur le potentiel architectural et naturel particulièrement riche de son arrondissement historique » intervient entre le Ministère et la Ville<sup>29</sup>. Selon les termes de cette entente, la ville de Sillery s'engage à intégrer dans son plan directeur d'aménagement les propositions de sauvegarde du patrimoine élaborées par le Ministère à la suite d'une étude de l'arrondissement historique publiée en 1977 (*Le Vieux-Sillery*).

En 1980, une exposition au Musée du Québec et une publication intitulée *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle : les villas* font mieux connaître les richesses des domaines de l'arrondissement historique à l'ensemble de la population.

En 1984, une entente intervient entre le Ministère et la Ville pour l'acquisition et la restauration de la villa Bagatelle, menacée de démolition, pour utilisation comme centre d'exposition et d'activités culturelles. Près de 400 000 \$ seront investis pour ce projet jusqu'en 1990<sup>30</sup>.

Au début des années 1990, environ le tiers des permis demandés au Ministère annuellement (une douzaine sur un peu plus de quarante) portent sur des bâtiments anciens, pour un total d'environ

<sup>25</sup> MCC, dossier #4422-0029 Sillery – Entente, vol. 3, Cataraqui jardins et boisé.

<sup>26</sup> Règlement no 800 de la Cité de Sillery.

<sup>27</sup> MCC, dossier #4422-0029 Sillery – Entente, vol. 2, Maison des Jésuites.

<sup>28</sup> « Sillery : Arrondissement historique », Service des arrondissements, Direction du patrimoine, ministère des Affaires culturelles, 26 novembre 1976. MCC, dossier #14225.

<sup>29</sup> Ministère des Affaires culturelles, communiqué : Protocole d'entente entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Sillery. Dossier CBC, Sillery arrondissement historique et MCC, dossier #4422-0029 Sillery – Entente, vol. 1, urbanisme.

<sup>30</sup> MCC, dossier #4422-0029 Sillery – Entente, vol. 4, Villa Bagatelle.



70 000 \$ versés en contributions<sup>31</sup>. La municipalité s'est dotée d'un premier règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) en 1992.

Depuis 1993, les subventions gouvernementales sont régies par des ententes multisectorielles entre le ministère de la Culture et des Communications et la ville de Sillery. Les subventions soutiennent notamment la restauration des propriétés municipales et l'amélioration du cadre de vie des résidents de l'arrondissement historique, de même que l'acquisition de connaissances : inventaire architectural et circuits patrimoniaux, étude typologique des lots bâtis, étude de potentiel archéologique, etc.

En dépit du succès des mesures adoptées pour la protection du patrimoine architectural, force est de constater que plusieurs projets de développement résidentiel ont affecté le caractère paysager de l'arrondissement historique. En 1977, Parc Lemoine, Parc Saint-Denis et Parc Beauvoir étaient déjà lotis. Dans les années 1980, deux projets ont fait couler beaucoup d'encre, soit celui de Kilmarnock, où le développement résidentiel en unités unifamiliales respecte le zonage, bien que tout le terrain ait été loti, et celui du Boisé des Augustines, où le principe de la concentration a été choisi, mais à plus haute densité que celle permise par le schéma d'urbanisme<sup>32</sup>. D'autres développements ont altéré le couloir visuel du chemin Saint-Louis, notamment au sud de Bergerville, le Foyer St. Brigid. L'implantation d'immeubles d'habitation au bord de l'escarpement (Le Châtelain et Le Boisé des Augustines) affecte également l'intégrité de la falaise et ses abords.

---

<sup>31</sup> Les deux tiers des permis demandés concernent des constructions récentes ou des modifications non admissibles aux subventions (ex. : piscines). « La Ville de Sillery et son patrimoine », 19 avril 1990. MCC, dossier #08130-07 Sillery – Entente.

<sup>32</sup> Les citoyens de Sillery ayant accepté la plus forte densité, le Ministère ne s'y est pas opposé. La position du Ministère a cependant été fortement critiquée dans les deux cas. Voir « La Ville de Sillery et son patrimoine », 19 avril 1990. MCC, dossier #08130-07 Sillery – Entente.

## 4. Caractère de l'arrondissement historique de Sillery

Le caractère de l'arrondissement historique a évolué d'une vision historique et archéologique lors de sa création vers une conscience du paysage naturel et construit comme faisant partie de son identité. Par ailleurs, l'approfondissement des connaissances sur l'histoire de Sillery a mené à reconsidérer le périmètre initial de l'arrondissement historique par rapport à la définition du « Vieux-Sillery ».

### 4.1 D'une vision historique à la conscience du paysage

En 1975, une étude sur l'opportunité de maintenir dans ses limites le périmètre de l'arrondissement historique donne lieu à l'établissement d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur de la falaise et de ses abords<sup>33</sup>. Considérant l'ensemble de la région métropolitaine (depuis la Citadelle jusqu'à la pointe de Cap-Rouge), le plan souligne le caractère paysager du territoire, qui devrait être traité d'un point de vue régional en faisant ressortir les caractéristiques morphologiques, archéologiques et historiques de la falaise, où se trouve magnifiée l'image du cap en relation avec le fleuve<sup>34</sup> : « À l'est, le Bois-de-Coulonge, avec le raccord aux Plaines d'Abraham que constitue la faille St-Denis, devient un point fort du caractère d'espace naturel que présente la falaise [...] Les quatre éléments, Bois-de-Coulonge, mission de Sillery, domaine Catarqui et Aquarium de Québec, représentent, au moins potentiellement, les forces structurantes du territoire sous étude à l'est des ponts de Québec ». Le chemin Saint-Louis est également examiné par rapport à la falaise et en tant que route ancienne offrant une valeur sur le plan de l'imagibilité. De cette voie « qui eut un certain prestige », le plan souligne qu'il reste le tracé, dont un segment, compris entre la côte à Gignac et la côte de l'Église, présente les caractéristiques originelles, tandis que le segment entre la côte de l'Église et la Grande Allée devient plus urbain, par la mixité des catégories fonctionnelles et la morphologie même du développement. L'utilisation du sol au sud du chemin Saint-Louis (l'arrondissement historique), qui ne comprend aucune fonction produisant un achalandage intensif, confirme le caractère privé de l'espace longeant la falaise. Le plan souligne également la relation visuelle du boulevard Champlain avec la falaise, « optimale dans les deux sens depuis le pont de Québec jusqu'à la Pointe-à-Puiseaux » et fortement ressentie même là où il y a perte de relation visuelle directe à cause des aménagements portuaires<sup>35</sup>. Le plan de sauvegarde attire l'attention sur l'urgence de protéger les surfaces boisées dont les principales sont le parc du Bois-de-Coulonge, les cimetières St. Patrick et Mount Hermon et le boisé quasi continu allant de la côte de l'Église à la côte à Gignac<sup>36</sup>. L'examen du territoire couvert par les grandes propriétés foncières soulève par ailleurs la question de l'évolution de l'utilisation du sol, les projets récemment réalisés ou annoncés indiquant une tendance à densifier l'habitation<sup>37</sup>.

En recommandant de préserver et même d'amplifier le caractère « naturel » de la falaise pour en faire un espace unique et immédiatement perceptible en tant que tel pour l'ensemble des citoyens et des

---

<sup>33</sup> Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, *Arrondissement historique de Sillery, Stratégie de préservation et de mise en valeur de la falaise et de ses abords*, Urbatique inc., juillet 1975. À moins d'indication contraire, les citations de cette section proviennent de cette étude.

<sup>34</sup> L'étude souligne que le cap Diamant représente l'élément singulier le plus important de la région métropolitaine de Québec, à l'exemple du mont Royal pour la ville de Montréal.

<sup>35</sup> Aux aménagements portuaires s'ajoutaient les réservoirs d'hydrocarbures au moment de cette étude.

<sup>36</sup> Le boisé de la côte Ross, celui de l'aquarium et deux à l'ouest des ponts de Québec sont également identifiés.

<sup>37</sup> Les projets identifiés sont ceux de Mérici (habitation), de Catarqui (habitation), des pères Assomptionnistes (habitation pour personnes âgées), de Place Brûlart (centre de commerce et de services).

visiteurs du Québec métropolitain, la *Stratégie de préservation et de mise en valeur de la falaise et de ses abords* confirme l'importance du paysage comme une valeur ajoutée à la valeur historique du territoire concerné. Le caractère historique de l'arrondissement, fondé sur l'occupation du territoire, est ainsi complété d'un caractère géographique relié à la morphologie des lieux et d'un caractère paysager, manifeste dans l'intervention humaine sur l'environnement naturel.

## **4.2 L'arrondissement historique et les limites du « Vieux-Sillery »**

En 1977, une étude publiée dans les « Cahiers du patrimoine » fait le point sur l'avancement des connaissances dans le dossier de l'arrondissement historique de Sillery au ministère des Affaires culturelles<sup>38</sup>.

*Le Vieux-Sillery* examine les structures administratives et les préoccupations à l'origine du partage des terres au cours de la période française, incluant la mission des Jésuites, puis la nouvelle distribution des terres à l'issue de la guerre de Sept Ans. Le développement du territoire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle est étudié sous deux aspects : la qualité physique des lieux et la formation du Vieux-Sillery, paroisse et municipalité. L'objectif de l'étude, de montrer l'évolution du territoire afin de localiser les potentiels historique, architectural, archéologique et paysager, a amené l'auteur non seulement à considérer les secteurs anciens sauvegardés, correspondant à l'arrondissement historique déclaré, mais à inclure deux noyaux de villages fondateurs de la paroisse et de la municipalité se trouvant à l'extérieur de ce périmètre, Bergerville et Nolansville.

Suivant cette étude, le « Vieux-Sillery » comprend l'arrondissement historique de Sillery prolongé à l'ouest par le chemin du Foulon jusqu'à la côte du Verger pour inclure, sur le promontoire, l'ancien village de Nolansville et, au nord du chemin Saint-Louis, l'ancien village de Bergerville (au sud des rues Saint-Michel et Sheppard). Il inclut également la propriété des sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux, au nord du domaine de Catarqui, et trois bâtiments au nord du chemin Saint-Louis : l'église St. Michael, l'école Bishop Mountain et « la maison de l'église St. Michael »<sup>39</sup>.

L'étude rapporte que, de la période française, le Vieux-Sillery a surtout conservé l'empreinte de routes tracées dès le XVII<sup>e</sup> siècle : le chemin du Foulon et le chemin Saint-Louis, aussi appelé chemin du cap Rouge. Les autres délimitations sont celles du partage juridique des terres, perpendiculairement au fleuve, la plus importante étant le chemin de Puiseaux (aujourd'hui côte de l'Église et rue Maguire), qui suit la limite des terres du Cap-aux-Diamants à l'est et de la seigneurie de Sillery à l'ouest. À l'exception du noyau initial constitué par la mission Saint-Joseph sur le chemin du Foulon, ce sont surtout des vestiges archéologiques qui témoignent de l'implantation française et de la tentative de sédentarisation des Amérindiens. Du point de vue de l'histoire du site, la maison des Jésuites aurait vraisemblablement été construite entre 1702 et 1733, au moment où les terres furent affermées. Les fouilles autour de la maison ont permis de dégager presque la moitié des fondations du fort construit en 1650, que l'on croit avoir été démoli pour construire la maison actuelle. En 1970, les vestiges de l'ancienne chapelle ont été mis au jour et sont maintenant visibles, du côté sud du chemin du Foulon<sup>40</sup>. À l'ouest de l'ancienne mission, sur une terrasse appelée le « platon de Sillery », les

---

<sup>38</sup> André Bernier, *Le Vieux-Sillery*, « Les Cahiers du patrimoine, 7 », MAC, Direction générale du patrimoine, 1977. À moins d'indication contraire, le contenu informatif et les citations de cette section sont tirés de cet ouvrage.

<sup>39</sup> Cette maison privée est située à l'extrémité sud de l'avenue Pasteur, à l'arrière de l'école Bishop Mountain.

<sup>40</sup> Un monument à la mémoire du père Ennemond Massé, premier Jésuite venu en Nouvelle-France en 1611, élevé en 1869 lors des premières fouilles archéologiques de ce site, a été rétabli.

fondations d'un moulin en pierre ont également été dégagées en 1970<sup>41</sup>. Des fouilles archéologiques effectuées en 1959 et 1960 ont permis de découvrir sur cette terrasse un cimetière amérindien datant de la période missionnaire du site. Ces fouilles ont aussi révélé une occupation préhistorique montrant que le plateau semble s'être toujours prêté à l'établissement humain. À ce jour, l'emplacement de l'ancien hôpital, qui a servi de manoir aux seigneurs de Monceaux jusqu'en 1663, demeure hypothétique.

L'étude souligne que l'occupation britannique a laissé des marques tangibles sur le Vieux-Sillery. Les premières villas ont fait leur apparition dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les anciennes terres du Séminaire, vendues au lendemain de la guerre de Sept Ans. Elles étaient habitées de façon saisonnière par des militaires ou des hauts fonctionnaires. La seconde génération de villas est apparue au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'ouest de la pointe à Puiseaux, après le morcellement des terres des Jésuites, saisies par le gouvernement en 1800. Des commerçants anglais prospères y ont d'abord construit leur résidence d'été, puis s'y sont installés en permanence, profitant du pittoresque du site et de la proximité des anses à bois, du fleuve et de Québec.

Vingt grandes résidences et *cottages* ont été construits dans les limites anciennes de Sillery. Il en reste huit sur douze dans l'arrondissement historique, au sud du chemin Saint-Louis : Spencer Cottage (Bagatelle), Spencer Grange, Sous-les-Bois, Benmore, Catarqui, Clermont, Beauvoir et Kilmarnock<sup>42</sup>. Des six maisons bâties au nord du chemin Saint-Louis, Elm Grove est la seule à subsister<sup>43</sup>, tandis que sur le chemin du Foulon, Sillery House et Home Cottage, qui lui était rattaché, ont également disparu<sup>44</sup>. Éponymes des résidences qui y ont été construites, les domaines sont caractéristiques par leur environnement et leur aménagement, ainsi que par le prestige associé à la villégiature : « La vie dans ces grandes propriétés, ainsi que leur aménagement, étaient marqués par le romantisme et le naturalisme de l'époque, auxquels le site de Sillery se prêtait on ne peut mieux. On s'y intéressait à l'histoire naturelle, à l'horticulture, à l'ornithologie. Les villas étaient dotées de serres, de salles de musique, de salles à dessin<sup>45</sup> ».

Quant à la population ouvrière, elle s'est regroupée en quatre noyaux d'habitation : une première concentration sur le « chemin d'en bas », près des anses et des chantiers, puis sur la côte de l'Église, à Nolansville et à Bergerville. Remplacé par le boulevard Champlain, le chemin du Foulon n'a été conservé qu'à partir de la pointe à Puiseaux, en gagnant vers l'ouest. On y trouve une vingtaine de maisons d'ouvriers datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Le secteur Côte-de-l'Église conserve quelques dizaines de maisons anciennes qui se sont greffées à l'ancienne église Saint-Colomb (Saint-Michel), ouverte au culte en 1854, et à l'école, construite en 1875. Bergerville, développé par William Sheppard, est compris entre le chemin Saint-Louis et l'ancien ruisseau Belleborne (qui correspond aujourd'hui au tracé de la rue Saint-Michel) ; une trentaine de bâtiments de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle y subsistent. Nolansville, loti sur une portion du domaine de la famille Nolan (Edge Hill Place), est

---

<sup>41</sup> Le plateau est situé sur une terrasse formée par la pointe Saint-Joseph, surplombant le fleuve d'une vingtaine de pieds.

<sup>42</sup> Les villas disparues sont Marchmont (dans l'ancienne Ville de Québec), Wolfefield (propriété des Price), Spencer Wood (Bois-de-Coulouge) et Woodfield (Samos).

<sup>43</sup> Les maisons disparues sont Coulouge Cottage (chemin Gomin), Highlands, Kirk Ella, Montague Cottage et Thornhill.

<sup>44</sup> À partir de 1836, l'ancienne maison des Jésuites, appelée *Mansion House*, a été louée à des négociants des chantiers de Sillery.

<sup>45</sup> André Bernier, *op.cit.*, p. 55.

constitué de trois rues sur lesquelles se trouvent une quinzaine de maisons anciennes. Ces quatre noyaux ont formé la paroisse de Saint-Colomb de Sillery, érigée canoniquement le 2 octobre 1855. Le territoire de la municipalité de Sillery a repris les limites paroissiales en 1856.

L'étude rapporte également que la pointe à Puiseaux et l'église Saint-Colomb sont devenues des points de repère importants, au cœur de la municipalité, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouverture de la rue Maguire dans le prolongement de la côte de l'Église et l'utilisation du quai Frontenac, au bas de la pointe, pendant la construction du pont de Québec, ont accentué l'importance de cet axe de circulation et son imagibilité.

Il ressort enfin de l'étude que l'arrivée des communautés religieuses à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle a permis de sauvegarder le caractère paysager des grands domaines. Le décret de l'arrondissement historique a ainsi évité le lotissement des propriétés au sud du chemin Saint-Louis. En outre, il a préservé le secteur du chemin du Foulon, menacé à cette époque par la multiplication des réservoirs d'hydrocarbures sur les berges.

L'approfondissement des connaissances historiques et archéologiques du territoire par le ministère des Affaires culturelles a permis de valider les motifs du décret, en plus de révéler l'intérêt patrimonial de Nolansville et de Bergerville, deux secteurs qui n'ont pas été inclus dans le périmètre de l'arrondissement historique.

### **4.3 « Arrondissement historique » : atout ou entrave au développement urbain ?**

La publication en 1977 de l'étude *Le Vieux-Sillery* coïncide avec une opération de consultation populaire dans le cadre de l'élaboration du plan directeur d'urbanisme entrepris par la municipalité. Dans son message aux citoyens, le maire de Sillery décrit l'arrondissement historique où l'on retrouve « à la fois, un certain potentiel de développement (...) ainsi qu'un des milieux naturels les plus riches et les mieux conservés de toute la Cité<sup>46</sup> ». Le document d'information présenté à la population remet cependant en question la vocation de l'arrondissement historique de Sillery, qui couvre 40 % du territoire municipal : « en grande partie propriété d'institutions religieuses et parapubliques, certains secteurs de l'arrondissement historique de Sillery pourraient-ils être développés sans toutefois compromettre la qualité du milieu ?<sup>47</sup> ». Soulignant qu'« il serait peu réaliste de songer à un maintien permanent et inchangé de tout le territoire en ce qui concerne l'utilisation du sol », la municipalité propose trois options afin de développer « quelques noyaux résidentiels (...) à l'intérieur de l'arrondissement historique ». Les superficies concernées varient entre 68 et 74 acres permettant la construction de 806 à 878 logements de moyenne et de haute densités, notamment dans les secteurs de la côte à Gignac, des pères Assomptionnistes et des sœurs Missionnaires d'Afrique. Si la presse rapporte que « le schéma d'urbanisme de Sillery soulève de nombreuses questions », aucune n'est cependant posée directement sur l'avenir ou le caractère de l'arrondissement historique<sup>48</sup>.

---

<sup>46</sup> Texte pour une édition spéciale du bulletin *Sillery vous informe*, sujet : première étape de la consultation populaire, 22 juin 1977. Dossier CBC, Sillery arrondissement historique.

<sup>47</sup> Urbanex inc., *Cité de Sillery. Schéma directeur d'urbanisme*. Document d'information aux fins de la consultation sur les grandes options d'aménagement, mai-juin 1977. Dossier CBC, Sillery arrondissement historique.

<sup>48</sup> « Le schéma d'urbanisme de Sillery soulève de nombreuses questions », *Le Soleil*, mercredi 9 août 1978. Dossier CBC, Sillery arrondissement historique.

### 4.3.1 Proposition de nouvelles limites en 1977

Le 4 juillet 1977, le Conseil municipal de Sillery s'adresse au ministre des Affaires culturelles pour que de nouvelles limites soient proposées pour l'arrondissement historique de Sillery dans le cadre de la consultation populaire<sup>49</sup>. Les propositions de sauvegarde et de mise en valeur de l'arrondissement historique de Sillery sont déposées par le Ministère le 1<sup>er</sup> décembre suivant<sup>50</sup>. Elles visent la conservation et la mise en valeur du potentiel architectural et paysager de l'arrondissement, l'intégrité de la falaise et de ses abords et la protection du couloir visuel que constitue le chemin Saint-Louis, caractérisé par sa largeur, son tracé sinueux et les espaces verts qui le bordent.

Tenant compte de la mise à jour des connaissances sur le territoire exposées dans *Le Vieux-Sillery*, le Ministère propose d'inclure dans l'arrondissement les noyaux d'habitation de Bergerville et Nolansville, de même que la bordure nord du chemin Saint-Louis, depuis la propriété des sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux jusqu'aux abords de l'avenue William dans Bergerville. Il suggère par ailleurs d'exclure de l'arrondissement les secteurs résidentiels récents de Parc Lemoine, Parc Mont-Saint-Denis et Parc Beauvoir, ainsi que le parc du Bois-de-Coulonge, devenu propriété du gouvernement québécois. L'arrondissement historique proposé comporterait douze secteurs correspondant à autant de parcelles homogènes : Kilmarnock, Chemin des Foulons, Maristes et Augustines, Catarqui, Collège Jésus-Marie, Pointe à Pizeau, Côte de l'Église, Cimetière Mount Hermon, Chemin Saint-Louis, Bergerville, Montmartre canadien et Cimetière St. Patrick. Sur le plan architectural, on y retrouverait les deux églises fondatrices (Saint-Colomb et St. Michael), une école (Bishop Mountain), deux cimetières (St. Patrick et Mount Hermon), un ensemble architectural et paysager exceptionnel (Catarqui), treize bâtiments d'intérêt culturel (maison Kilmarnock, maison Bignell, maison des Jésuites, maison Côté, maison Beauvoir, Centre de l'Ouïe et de la Parole, maison Benmore, maison Sous-les-Bois, la vieille partie du collège Jésus-Marie, le pavillon d'entrée et le pavillon sud du cimetière Mount Hermon, le pavillon d'entrée et l'ancienne écurie du cimetière St. Patrick), trois noyaux d'habitation (Côte-de-l'Église, 36 maisons ; Nolansville, 11 maisons ; Bergerville, 33 maisons) et deux secteurs linéaires (chemin du Foulon, 27 maisons ; chemin Saint-Louis, série de maisons blanches du côté nord). Le paysage serait marqué par trois boisés (le boisé continu de Kilmarnock, Clermont et Catarqui et celui des cimetières St. Patrick et Mount Hermon), de même que des percées visuelles depuis le chemin Saint-Louis, la falaise et les berges.

Le Ministère reconnaît que le changement de limites modifiera le caractère de l'arrondissement historique. Aux grandes propriétés, qui constituent un problème d'aménagement complexe et délicat, seront ajoutés des noyaux historiques d'habitation qui intensifient la dimension architecturale : « C'est le propre de Sillery de contenir sur son territoire à la fois un potentiel naturel (les grandes propriétés) et un potentiel architectural (les quartiers résidentiels du XIX<sup>e</sup> siècle) ». Le Ministère examine par ailleurs l'opportunité de classer monuments historiques Spencer Grange (rue Duquet) et Spencer Cottage (Bagatelle, rue Lemoine et chemin Saint-Louis), qui seraient éventuellement exclus de l'arrondissement. La Direction du patrimoine décrit également la procédure à suivre pour « rendre légales » les nouvelles limites et souligne qu'elle apprécierait, « comme en 1963 », une résolution municipale en ce sens.

---

<sup>49</sup> Extrait du livre des minutes, séance générale du Conseil municipal tenue le 4 juillet 1977. MCC, dossier #14225.

<sup>50</sup> Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des arrondissements, *Arrondissement historique de Sillery. Propositions de sauvegarde et de mise en valeur*, 1<sup>er</sup> décembre 1977. À moins d'indication contraire, les citations de cette section proviennent de cette étude et la graphie d'origine a été respectée.

Le 6 février 1978, le Conseil municipal accepte le principe de la modification de l'arrondissement proposé, « compte tenu des compléments qui pourraient être apportés, relativement à la densité d'occupation et au plan directeur à être accepté par le ministère des Affaires culturelles et la cité de Sillery »<sup>51</sup>. Un plan et une description technique du futur arrondissement sont immédiatement préparés par un arpenteur-géomètre<sup>52</sup>. Les limites du futur arrondissement correspondent à celles proposées par le Ministère, mais conservent toutefois à l'intérieur du périmètre le parc du Bois-de-Coulange, propriété de l'État, qui avait été écarté dans la proposition.

Le feuillet explicatif du schéma directeur distribué dans tous les foyers de Sillery en juin 1978 indique les limites de « l'arrondissement historique (1978) », qui excluent les développements résidentiels récents de Parc Lemoine, Parc Mont-Saint-Denis et Parc Beauvoir<sup>53</sup>. La cité de Sillery annonce qu'elle se propose d'accepter la nouvelle délimitation proposée par le ministère des Affaires culturelles « de façon à inclure à l'intérieur de l'arrondissement certains éléments significatifs du patrimoine historique de Sillery (Nolansville, Bergerville) et y éliminer des développements résidentiels récents (Parc Lemoine, Parc Beauvoir) ». À l'intérieur des limites ainsi projetées (1978), les zones propices au développement résidentiel, d'une superficie totale d'environ 55 acres, couvrent environ 18 % du territoire.

Un groupe de citoyens de Mont-Saint-Denis s'objecte à ce que leur secteur soit exclu de l'arrondissement : lettre au ministre, menace de pétition, nombreux téléphones, etc. Bien que les motifs des citoyens ne soient pas exposés, le résumé de la situation par un représentant de la Direction des arrondissements évoque la possibilité qu'un groupe de citoyens pourrait chercher « à contester l'administration municipale via la modification des limites d'arrondissement ». L'empiètement d'une zone à prédominance administrative à proximité du secteur résidentiel pourrait être le prétexte à une telle opposition, même si le réseau viaire assure la tranquillité du secteur. « L'objection des citoyens vise beaucoup plus à contester le projet municipal du pôle intermédiaire de développement. En ce sens, l'arrondissement historique leur semble une protection supplémentaire », souligne le représentant de la Direction des arrondissements<sup>54</sup>.

Selon toute vraisemblance, cette opposition entraîne l'arrêt du processus de modification des limites de l'arrondissement. Aucun avis n'a été émis par la Commission des biens culturels, ni publié dans la *Gazette officielle du Québec*. Il semble cependant que ce soit uniquement la proposition d'exclusion qui ait suscité l'opposition de citoyens, alors que l'objectif prioritaire du Ministère était l'inclusion de nouveaux secteurs. Selon le résumé du dossier en date du 9 février 1979, la proposition semble être devenue caduque à cette date<sup>55</sup>.

---

<sup>51</sup> Extrait du livre des minutes, séance générale du Conseil municipal tenue le 6 février 1978 et lettre du 31 juillet 1978 de Fernand Caron à Bernard Ouimet, tous deux de la Direction des arrondissements. Les « compléments qui pourraient être apportés » ne sont pas autrement spécifiés. Dossier CBC, Sillery arrondissement historique.

<sup>52</sup> Luc Pelletier, arpenteur-géomètre, projet 7-294-01, minute : 1561, 24 avril 1978. MCC, dossier #14225.

<sup>53</sup> Cité de Sillery. *Schéma directeur d'urbanisme*. Lignes directrices sur les priorités d'aménagement. MCC, dossier #14225. À moins d'indication contraire, les citations de cette section proviennent de ce document.

<sup>54</sup> Lettre du 31 juillet 1978. Fernand Caron, Direction des arrondissements à Bernard Ouimet, directeur, Direction des arrondissements. MCC, dossier #14225.

<sup>55</sup> « La proposition de modification des limites de l'arrondissement avait pour but de permettre à d'autres secteurs (Bergerville et Nolansville), de bénéficier de ce programme ». Résumé du dossier de l'arrondissement historique de Sillery, 9 février 1979 (nos pointillés). MCC, dossier #14120.

### 4.3.2 Le plan d'urbanisme de 1981

Malgré l'échec du projet de modification des limites de l'arrondissement historique, le processus d'élaboration du schéma directeur entamé en 1977 se poursuit entre le Conseil municipal, la Commission d'urbanisme et un représentant du ministère des Affaires culturelles. Deux objectifs fondamentaux sont identifiés par le Ministère : la mise en valeur du potentiel architectural de la côte de l'Église et du chemin du Foulon et la mise en valeur du potentiel paysager que constituent les grandes propriétés.

Le plan d'urbanisme de la ville de Sillery, amorcé en 1976, est finalement adopté en 1981, suivant les exigences de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Il s'appuie sur une analyse technique des caractéristiques du territoire municipal et sur une consultation des citoyens sur l'orientation du développement urbain de Sillery. L'inventaire et l'analyse du domaine bâti a fait ressortir trois grandes étapes de l'évolution de Sillery : les concessions seigneuriales, le commerce du bois et les chantiers navals, ainsi que la croissance urbaine du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle. Considérant plus particulièrement le patrimoine architectural, le territoire de Sillery est subdivisé en trois grandes zones : les noyaux de peuplement ancien, les grandes propriétés du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle et tout l'espace bâti au nord de la limite de l'arrondissement historique. Le territoire comporte quatre concentrations urbaines, où résidaient la plupart des ouvriers affectés à l'équarrissage du bois : Bergerville, côte de l'Église, côte à Gignac (Nolansville) et chemin du Foulon. La majorité des vastes domaines du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle sont passés aux mains des communautés religieuses, qui en ont fait leurs maisons mères et lieux de retraite<sup>56</sup>. Deux autres vastes domaines, le Bois-de-Coulonge et Cataraqui, sont la propriété du gouvernement du Québec. Sur le reste du territoire, développé au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, les bâtiments à valeur historique sont, à toutes fins pratiques, inexistantes.

L'ensemble du schéma directeur respecte les objectifs énoncés par le ministère des Affaires culturelles. Le principe de densité, l'intégrité de la falaise et de ses abords et la protection du couloir visuel que constitue le chemin Saint-Louis semblent assurés ; enfin, la protection du patrimoine architectural doit faire l'objet d'une réglementation municipale<sup>57</sup>. L'arrondissement, que la Ville désigne « naturel » plutôt qu'historique, a conservé son périmètre initial. Il comprend « des maisons historiques, mais il a valeur de patrimoine aussi de par ses paysages et boisés<sup>58</sup> ».

La plupart des éléments du patrimoine historique et culturel de Sillery se trouvent compris à l'intérieur des limites de l'arrondissement historique décrété en 1964, à l'exception des secteurs de Bergerville et de la côte à Gignac (Nolansville). Sur ce point, le plan directeur souligne qu'« il sera donc nécessaire, dans le cadre de l'élaboration des règlements d'urbanisme, d'assurer une protection adéquate de ce patrimoine architectural et de préciser, pour l'arrondissement historique et l'ensemble des noyaux de peuplement ancien, les dispositions particulières en vue de conserver le caractère historique de ces secteurs<sup>59</sup> », tenant compte de la proposition initiale du Ministère d'étendre le

---

<sup>56</sup> Les communautés propriétaires des domaines à cette date sont : les pères Rédemptoristes, les pères Assomptionnistes, les sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, les sœurs de Jésus-Marie, les sœurs Missionnaires d'Afrique, les sœurs de l'Espérance, la Fédération des Augustines et les pères Maristes. Ville de Sillery. *Plan d'urbanisme*. Règlement no 949, 949-1, p. 11.

<sup>57</sup> Lettre du 13 février 1981, de Bernard Ouimet, directeur général du patrimoine à Claude Delisle, gérant, Hôtel de Ville de Sillery. MCC, dossier #14120.

<sup>58</sup> Benoit Routhier, « Pour la protection d'un arrondissement historique, à Sillery », *Le Soleil*, mercredi 14 février 1979. Dossier CBC, Sillery arrondissement historique.

<sup>59</sup> Ville de Sillery. *Plan d'urbanisme*. Règlement no 949, 949-1, p. 12.



périmètre de l'arrondissement historique. Le plan d'urbanisme confère par ailleurs autant d'importance au caractère patrimonial qu'au caractère paysager du site, précisant que les propositions de développement de l'ensemble des propriétés au sud du chemin Saint-Louis devront « garantir un respect inconditionnel du caractère patrimonial et naturel du site (...) le tout assujéti à l'approbation du ministère des Affaires culturelles dans le cas de l'arrondissement historique<sup>60</sup> ».

Le caractère de l'arrondissement historique de Sillery, qui repose, d'une part, sur son potentiel historique et culturel (histoire et architecture) et, d'autre part, sur son potentiel paysager (boisés, aménagements paysagers, topographie du site et percées visuelles), se trouve ainsi confirmé par le plan d'urbanisme de 1981.

### 4.3.3 Révision du plan d'urbanisme en 1992 et premier plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

En 1992, le Conseil municipal entreprend une révision partielle de ses plan et règlements d'urbanisme<sup>61</sup>. Une modification touche la protection de deux sites et bâtiments qui présentent « un caractère intéressant du point de vue du paysage architectural par un intérêt d'ordre esthétique et historique<sup>62</sup> », soit les propriétés situées à l'extrémité est de l'avenue De Laune (partie de l'ancien domaine Wolfefield) et la propriété de Spencer Grange (enclavée dans le développement résidentiel de Parc Lemoine). Le premier règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) adopté la même année dote le Conseil municipal d'un outil de contrôle pour l'ensemble du territoire de Sillery, sans distinction pour l'arrondissement historique. L'outil qualitatif s'applique à certaines opérations de construction susceptibles de créer des ruptures architecturales (projets d'ensemble, d'insertion et projets majeurs d'agrandissement ou de transformation) sur l'ensemble du territoire.

### 4.3.4 Révision du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en 2001

En 1997, la ville de Sillery commande une étude en vue de se doter d'une *Politique et outils de gestion en matière de patrimoine*<sup>63</sup>. Réalisée à la lumière de travaux récents qui ont permis d'approfondir les connaissances sur deux aspects fondamentaux du patrimoine historique de l'ensemble du territoire, soit le patrimoine bâti et le patrimoine paysager, l'étude fait ressortir les caractères spécifiques de l'arrondissement historique de Sillery, composé non seulement du patrimoine bâti, mais également de perspectives visuelles et de vues remarquables, ainsi que

---

<sup>60</sup> *Idem*, p. 30.

<sup>61</sup> Soumis à la population au printemps 1993, ces règlements ont été mis en vigueur le 5 octobre suivant. *Sillery vous informe*, volume 20, numéro 10 (novembre 1993), p. 3. MCC, dossier #14120.

<sup>62</sup> Règlement no 1217. MCC, dossier #14120. La seconde modification inclut les secteurs de l'anse Victoria, de la côte du Verger, de la côte à Gignac, de l'anse Saint-Michel (dont une partie est comprise dans l'arrondissement historique) et de la marina dans des aires assujétiées à la production de plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.). En vertu de cet amendement donnant suite aux consultations publiques en avril et mai 1993, le secteur de l'anse Saint-Michel est identifié comme une zone d'habitation à forte densité.

<sup>63</sup> *Politique et outils de gestion en matière de patrimoine*. Rapport final. Pluram, juin 1997.

d'ensembles homogènes constituant le paysage urbain<sup>64</sup>. Bien que la politique n'ait pas été adoptée officiellement, certaines recommandations ont été suivies, notamment la révision du P.I.I.A. en 2001<sup>65</sup>. Le nouveau P.I.I.A. reconnaît sept secteurs d'intérêt patrimonial, indépendamment des limites de l'arrondissement historique<sup>66</sup>. Même si l'arrondissement historique n'est pas considéré spécifiquement, les « grandes propriétés et grandes parcelles » sont soumises à une réglementation particulière visant notamment à conserver le caractère intimiste et historique des tracés, des allées d'accès et de la végétation des grandes propriétés et des anciens domaines et villas. En outre, 96 bâtiments d'intérêt patrimonial sont identifiés, dont une quarantaine sont situés à l'intérieur de l'arrondissement historique, incluant huit bâtiments d'intérêt exceptionnel<sup>67</sup>.

#### **4.4 L'arrondissement historique de Sillery à l'échelle métropolitaine**

(fig. 5)

La vaste étendue de l'arrondissement historique de Sillery, le caractère semi-privé des grandes propriétés institutionnelles et le lotissement de certains secteurs d'habitation semblent avoir affaibli la notion d'arrondissement historique à Sillery dans la mémoire collective. Nous remarquons que les ouvrages publiés à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de Sillery en 1987 n'en font nullement mention<sup>68</sup>, pas plus que les publications souvenirs précédant les fusions municipales de 2002, *Sillery, 1637-2001* et *Sillery... à travers son histoire*. Les mots de présentation du maire pour ces deux publications soulignent cependant la « totale harmonie avec la nature et l'environnement [...] qui allie les avantages de la ville aux bienfaits d'un milieu de vie champêtre<sup>69</sup> » et précisent le caractère de Sillery, qui se distingue « par ses plateaux et sa falaise, ses espaces verts et ses grands domaines<sup>70</sup> ». De façon implicite, nous constatons que c'est l'arrondissement historique, au sud du chemin Saint-Louis, qui confère son caractère particulier à Sillery tout entière, la distinguant du modèle de banlieue répandu dans les autres secteurs de la Capitale nationale.

La région métropolitaine de Québec compte cinq arrondissements historiques, si l'on inclut l'arrondissement semi-rural de l'Île-d'Orléans. Alors que l'arrondissement historique de Québec est

---

<sup>64</sup> Deux études ont été réalisées dans le cadre des ententes multisectorielles entre le ministère de la Culture et des Communications et la ville de Sillery : 1<sup>e</sup> Anne-Marie Dufour, *Rapport d'inventaire*, janvier 1996 ; 2<sup>e</sup> Robert Verret (URBIO), *Inventaire des perspectives visuelles remarquables*, ville de Sillery, 10 avril 1996. Voir également Robert Verret, *Étude morphologique diachronique d'un organisme urbain: Sillery, 1630-1695*, Université Laval, mémoire de maîtrise, 1996.

<sup>65</sup> Règlement U-2001-11 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et abrogeant le règlement numéro 1194 et ses amendements.

<sup>66</sup> Les secteurs reconnus d'intérêt patrimonial sont des parties du territoire de la ville regroupant un ensemble de caractères spécifiques semblables en termes d'architecture, de typologie, de paysage, d'implantation, de lotissement, etc. Deux secteurs sont entièrement compris dans le périmètre de l'arrondissement historique : chemin du Foulon Est et faubourg de la côte de l'Église, tandis que trois secteurs hors périmètre incluent une petite portion de l'arrondissement historique : Nolansville, avenue Maguire (intersection côte de l'Église) et Bergerville. Les deux autres secteurs sont le chemin du Foulon Ouest et Parc Falaise.

<sup>67</sup> Les huit bâtiments d'intérêt exceptionnel sont: villa Bagatelle, villa Spencer Grange, dépendances du cimetière St. Patrick, pavillon d'entrée du cimetière Mount Hermon, maison Kilmarnock, maison Bignell, villa Clermont (ancienne maison des Augustines) et villa Cataqui.

<sup>68</sup> Danielle Dion-McKinnon, *Sillery. Au carrefour de l'histoire* et Clément T. Dussault, *350 ans d'histoire, 1637-1987*.

<sup>69</sup> Paul Shoiry, mot de présentation. Marie-France Loiseau *et al*, *Sillery, 1637-2001*, p. 2.

<sup>70</sup> Paul Shoiry, mot de présentation. Ville de Sillery, *Sillery... à travers son histoire*.

essentiellement urbain, ceux de Charlesbourg et de Beauport présentent des concentrations de bâtiments d'intérêt patrimonial à l'origine de noyaux villageois. L'arrondissement historique de Sillery témoigne de l'histoire et celle-ci se lit principalement dans le paysage, où la nature aménagée par l'intervention humaine surtout au XIX<sup>e</sup> siècle est aussi importante que les constructions qui s'y insèrent de façon harmonieuse. Du point de vue géographique, il constitue également une porte d'entrée de la Capitale nationale, en continuité des éléments orographiques distinctifs que sont la falaise et ses abords, jusqu'au cap Diamant.

#### **4.5 Les composantes caractéristiques de l'arrondissement historique de Sillery** (fig. 6)

L'approfondissement des connaissances a renforcé les arguments militant en faveur de la déclaration de l'arrondissement historique de Sillery, reliés à deux périodes marquantes de l'histoire de Sillery, soit l'implantation au XVII<sup>e</sup> siècle et l'ère de prospérité des anses au XIX<sup>e</sup>. La présence des communautés religieuses fait partie de l'histoire contemporaine de Sillery : leur appropriation des grands domaines a permis d'éviter leur morcellement et le lotissement du territoire lors de l'expansion des banlieues au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le tableau (fig. 6) résume l'évolution de l'arrondissement historique de Sillery et les composantes significatives de chacune des époques. Les grands propriétaires terriens y sont identifiés, de même que les empreintes anthropiques, vestiges archéologiques, bâtiments et sites d'intérêt patrimonial qui ont marqué le territoire à chacune des époques. Le chapitre 4.5.1 décrit en détail l'information synthétisée au tableau.

##### **4.5.1 Empreintes anthropiques sur le paysage**

###### **4.5.1.1 Occupation préhistorique**

La découverte, au début des années 1980, de nombreux campements datés de la période Archaïque (il y a plus de 3000 ans) dans le boisé Irving confirme que le littoral de Sillery au pied de la falaise est fréquenté depuis des temps immémoriaux. La plupart des sites préhistoriques laurentiens ont été trouvés le long des terrasses marines laissées par le retrait des glaciers. Or, on observe divers niveaux de terrasses dans le secteur de l'arrondissement historique de Sillery bordant le fleuve, en particulier dans les parages de la côte à Gignac, une zone à potentiel archéologique moyen selon l'étude récente de Yves Chrétien. À la période de Contact, les Montagnais se réunissent d'ailleurs à chaque automne dans l'anse Saint-Joseph pour y faire provision d'anguilles.

###### **4.5.1.2 Implantation française**

À Sillery comme ailleurs dans la vallée du Saint-Laurent, l'implantation française a été fortement tributaire des cours d'eau. À leur arrivée, les Jésuites ont tenté un rapprochement avec les Amérindiens en établissant leur mission au bord du fleuve, au pied de la falaise, à proximité du ruisseau Saint-Joseph, où ils puisaient leur eau potable. Le noyau fondateur s'est ainsi formé autour de leur maison et de la première chapelle Saint-Michel. Les fiefs et la seigneurie ont été découpés le long du fleuve, de manière à ce que chaque terre dispose d'une anse ou d'un quai. La falaise ne comptait pas comme limite sous le Régime français et les terres s'étendaient des battures jusqu'au chemin Saint-Ignace.

Du tracé des routes et des limites des premières concessions, le territoire conserve le chemin du Foulon et le chemin Saint-Louis (chemin du cap Rouge), d'est en ouest, ainsi que la côte de l'Église (chemin de Puiseaux) et une portion de la côte à Gignac (qui reliait l'anse du Couvent et le chemin du cap Rouge). La démarcation entre la châtellenie de Coulonge et le fief de Saint-Michel s'est perpétuée dans le découpage des grandes propriétés au XIX<sup>e</sup> siècle. À l'extérieur du périmètre de l'arrondissement historique, le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, dans le prolongement rectiligne du chemin Saint-Louis et de la Grande Allée, correspond à l'ancien chemin Saint-Ignace.

#### 4.5.1.3 Grandes propriétés

La période de transition qui suit immédiatement la guerre de Sept Ans laisse une marque importante sur le territoire. Les grandes terres du Régime français sont alors cédées à des militaires et hauts fonctionnaires britanniques, qui choisissent comme lieu de villégiature le côté sud du chemin Saint-Louis, de manière à bénéficier d'un panorama sur le fleuve. Le chemin Saint-Louis devient alors une ligne de démarcation qui permet la répartition des terres au nord et au sud selon des alignements différents. Les terres du « Cap-aux-Diamants », constituant la « banlieue » de Québec, sont les premières à être redistribuées aux officiers britanniques : Marchmont, Wolfefield, Powell Place, Woodfield, Woodlands.

L'arrivée des marchands de bois au début du XIX<sup>e</sup> siècle transforme rapidement le paysage. Les nouveaux occupants viennent d'Angleterre, où s'est développé le mouvement pittoresque au XVIII<sup>e</sup> siècle. Alors que les épidémies de choléra menacent les citadins, les marchands cherchent à s'établir en un lieu plus salubre. Dominant les anses et les chantiers, le promontoire de Sillery présente toutes les qualités recherchées pour la villégiature. La subdivision des terres de la seigneurie de Sillery s'effectue à cette époque. Cinq grandes propriétés prennent alors place sur l'ancien domaine de la seigneurie de Sillery, à l'ouest du chemin de Puiseaux (côte de l'Église) : Beauvoir, Clermont, Cataraqi, Benmore et Sous-les-Bois.

La marque des grandes propriétés des marchands de bois est encore perceptible dans l'arrondissement historique. Si plusieurs villas ont disparu, le périmètre des propriétés est encore visible dans l'occupation actuelle. Wolfefield correspond aujourd'hui à l'ancien domaine Price et au quartier du Mont-Saint-Denis. Spencer Wood est devenu Bois-de-Coulonge ; Spencer Grange et Spencer Cottage ont fait place au développement résidentiel Parc Lemoine. La partie est de Woodfield correspond au cimetière St. Patrick, tandis que la partie ouest est propriété de la congrégation des pères Augustins de l'Assomption. L'emplacement de Woodlands est occupé par les sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc et la partie est du fief de Saint-Michel correspond au cimetière Mount Hermon. Sous-les-Bois appartient aux sœurs de Jésus-Marie, Benmore aux sœurs Missionnaires d'Afrique, Cataraqi au gouvernement du Québec, Clermont est connu comme Le Boisé des Augustines et Beauvoir appartient aux pères Maristes. Kilmarnock a été subdivisé en deux îlots résidentiels.

Cette période a également déterminé les limites municipales de l'agglomération, identiques aux limites des paroisses fondatrices.

#### 4.5.2 Vestiges archéologiques (fig. 7)

Les vestiges archéologiques mis au jour au boisé Irving – structures de foyers et outils ou fragments d'outils lithiques utilisés il y a plus de 3000 ans (période Archaique) – font de ce site préhistorique

l'un des plus intéressants, au point de vue scientifique à tout le moins, de la région de Québec. Des outils de la même période ont aussi été trouvés à proximité de la mission des Jésuites. Quant à la sépulture découverte de façon fortuite en 1966 à l'est de la pointe à Puiseaux, elle a été datée de la période du Sylvicole inférieur (2500 à 3000 ans avant aujourd'hui). Il est fort probable qu'il existe d'autres traces de cette occupation préhistorique du territoire de Sillery dans les limites de l'arrondissement historique.

Cependant, les vestiges les plus importants découverts jusqu'à maintenant l'ont été sur des sites de la période historique. Ainsi, les archéologues ont mis au jour l'ancienne chapelle Saint-Michel, au sud du chemin du Foulon. Ils ont localisé le fort de la mission et les fondations de diverses constructions, y compris des corps de logis en rangée trouvés récemment sous le chemin du Foulon. Les fondations du moulin des Jésuites, construit en 1648, ont également été repérées sur le « platon de Sillery », terrasse formée par la pointe Saint-Joseph. Cette terrasse servait aussi de cimetière pour les Amérindiens pendant la période missionnaire du site.

Les emplacements d'autres bâtiments sont connus : le moulin à foulon du Séminaire, dans l'anse située au bas du ruisseau Saint-Denys, la maison de M<sup>gr</sup> de Samos, dans la châtellenie de Coulonge, la maison de Pierre de Puiseaux et la maison Saint-Michel, appartenant au Séminaire de Québec, sur le fief de Saint-Michel, et l'hôpital des Augustines, dans l'anse du Couvent, qui servit de manoir aux seigneurs de Monceaux.

Enfin, il subsiste probablement des vestiges des installations portuaires (quais, estacades) datant du XIX<sup>e</sup> siècle dans la partie du littoral aujourd'hui remblayée et des fondations des habitations des ouvriers employés au commerce du bois, entre la falaise et l'ancienne ligne de rivage.

### 4.5.3 Bâtiments et sites d'intérêt patrimonial

La maison des Jésuites, classée monument historique en 1929, et la maison William-Osborne (anciennement Julien-Dupont) aussi identifiée Côté, sa voisine, datent du Régime français.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a vu non seulement la prospérité des marchands de bois et des chantiers navals, mais la fondation de la paroisse qui a défini les limites de la municipalité. De cette période, l'église Saint-Michel (Saint-Colomb), œuvre de l'architecte Goodlatte Richardson Browne, est le monument le plus important. Ouverte au culte en 1854, ses plans sont dressés en 1852, ce qui en fait sans doute le premier temple catholique de style néogothique à Québec.

La villa Cataraqui et les jardins qui l'entourent sont la propriété du gouvernement du Québec et reconnus biens culturels. La villa du Bois-de-Coulonge (Spencer Wood) a disparu, mais les dépendances, les serres, le pavillon du gardien et le parc sont maintenant propriétés du gouvernement québécois. Spencer Grange (Parc Lemoine) et Spencer Cottage (villa Bagatelle) ont également été sauvegardées. De Woodfield, il reste des dépendances, dont le pavillon d'entrée du cimetière St. Patrick. Les villas Sous-les-Bois, Benmore et Beauvoir sont intégrées à de grands bâtiments institutionnels. Enfin, deux bâtiments d'intérêt patrimonial subsistent sur l'ancien domaine Kilmarnock, la résidence de John MacNider et la maison Bignell.

Deux cimetières jardins sont situés dans l'arrondissement historique : le cimetière Mount Hermon, ouvert en 1849 et le cimetière St. Patrick, ouvert en 1879. Le premier s'inspire du mouvement *Rural* ou naturaliste, tandis que le second allie les éléments du paysage romantique anglais et ceux plus formels des jardins français.

Les activités des marchands de bois dans les anses de Sillery ont également favorisé la formation et le maintien de noyaux ouvriers, dont deux sont entièrement compris dans l'arrondissement historique. Celui du secteur Chemin-du-Foulon, de type linéaire, est le plus ancien et celui du secteur Côte-de-l'Église, orthogonal, s'apparente à ceux de Bergerville et Nolansville<sup>71</sup>.

Dès 1964, la chapelle de pèlerinage du Montmartre canadien était identifiée comme bâtiment d'intérêt. Les communautés religieuses ont fait construire plusieurs autres couvents, chapelles et résidences au XX<sup>e</sup> siècle, qui ont enrichi le patrimoine architectural de l'arrondissement.

#### **4.6 Une identité fragile** (fig. 8)

L'arrondissement historique de Sillery jouit de points de vue et de perspectives remarquables non seulement sur le fleuve, mais aussi sur des éléments identitaires tels l'église Saint-Michel, le promontoire de la pointe à Puiseaux et les propriétés situées au bord de la falaise. Ces perspectives s'étendent du pont de Québec jusqu'au cap Diamant et au delà.

Créé explicitement pour préserver des témoins de l'histoire de Sillery et, par voie de conséquence, freiner le morcellement des grandes propriétés du côté sud du chemin Saint-Louis, en bordure de la falaise, l'arrondissement historique de Sillery n'a pu empêcher certains projets de développement affectant les grandes propriétés, notamment celles voisines des pères Assomptionnistes (Résidence de Puiseaux, Les Jardins de Coulonge, Le Châtelain), des sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc (Résidence Bergerville) et des Augustines (Le Boisé des Augustines). Si certains développements n'ont pas nécessité le lotissement d'une grande propriété (Le Boisé des Augustines), ils ont néanmoins affecté la morphologie des lieux, altérant les proportions du bâti et ses rapports avec l'environnement, et obstrué les perspectives visuelles. Il va sans dire que la multiplication de tels projets évacuerait complètement le caractère paysager hérité des grands domaines du XIX<sup>e</sup> siècle, où les résidences et dépendances s'intégraient à leur environnement sans le dominer, où l'on découvrait l'architecture dans une nature idéalisée, où les points de vues variaient constamment le long de parcours sinueux ouvrant des perspectives limitées.

Dans ses limites actuelles, le caractère dominant de l'arrondissement historique de Sillery découle de l'intervention humaine sur le paysage au XIX<sup>e</sup> siècle. Si les grandes propriétés de l'arrondissement devaient subir d'autres morcellements pour de l'habitation de faible et moyenne densités ou si on devait y construire des immeubles d'habitation à haute densité, l'environnement paysager serait irrémédiablement affecté. La seule conservation d'un élément architectural (villas Kilmarnock, Spencer Grange, Spencer Cottage ou Clermont) ne suffit pas à témoigner de l'intérêt patrimonial des grands domaines. Cela vaut aussi pour Cataract même si le domaine bénéficie d'une protection additionnelle en vertu de son statut de monument historique reconnu.

L'intégration de l'architecture au paysage prend une importance particulière sur le promontoire, en bordure de la falaise. Vu du fleuve ou de la rive sud, l'arrondissement historique de Sillery se distingue par son couvert boisé encore peu perturbé par des immeubles de gabarit important. En dépit de l'obligation de respecter une marge de recul de 50 mètres du bord de l'escarpement, ce panorama est cependant menacé par la construction d'immeubles massifs qui offrent certes une vue imprenable aux résidents des étages supérieurs, mais altèrent irrémédiablement le profil de la falaise et bloquent les perspectives à l'ensemble de la population. La préservation des relations entre l'architecture et

---

<sup>71</sup> Seule la partie de Bergerville située au sud du chemin Saint-Louis est incluse dans le périmètre de l'arrondissement historique.

l'environnement paysager est essentielle, si l'on veut conserver le caractère fondamental et distinctif de l'arrondissement historique de Sillery.

La bande riveraine au pied du promontoire est aussi un secteur stratégique d'autant plus que des travaux majeurs de revitalisation sont envisagés par la Commission de la Capitale nationale du Québec dans le cadre du vaste projet d'aménagement de La Promenade Samuel-De Champlain. Le chemin du Foulon est un témoin important du paysage d'origine et, jusqu'à la construction du boulevard Champlain, en 1964, la plupart des résidants avaient un contact physique et visuel avec le fleuve. Le rétablissement partiel de ce lien va certainement accentuer l'attrait du secteur pour de nouveaux résidants et, hélas ! l'intérêt des promoteurs immobiliers.

## Figure 8 · Le développement domiciliaire et les percées visuelles vers et depuis le fleuve



1· La Résidence de Puiseaux, Les Jardins de Coulonge  
et Le Châtelain, de l'avenue du Maire-Beaulieu



2· Le Boisé des Augustines et la maison qui remplaça la Villa Clermont en 1919



3· Le Boisé des Augustines, du boul. Champlain



## Recommandations

### 5.1 *Gérer le changement*

Nous en sommes aujourd'hui à un moment décisif pour l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery. La survie même de cet arrondissement exige de lui conserver ses caractéristiques essentielles exposées dans la présente étude. Développer à outrance sans prendre en compte les traces de l'évolution du territoire oblitérerait irrémédiablement son paysage construit et naturel.

Alors que cette question était cruciale pour la Ville de Sillery, elle peut trouver des solutions dans la nouvelle Ville de Québec. L'arrondissement historique constituait en effet le seul territoire dont Sillery pouvait disposer pour de nouveaux développements, il en est tout autrement de la nouvelle Ville de Québec. Certes, jouir d'une vue imprenable sur le fleuve, à proximité du centre-ville, présente autant d'attraits au XXI<sup>e</sup> siècle qu'au XIX<sup>e</sup>. Cependant, sans empêcher le développement du territoire, il est plus que nécessaire de se rappeler que l'arrondissement historique a été créé afin de lui conserver l'esprit des grands domaines intégrés à une nature pittoresque.

### 5.2 *Planifier le développement*

La préservation des caractéristiques essentielles de l'arrondissement historique de Sillery commande la production d'un **plan architectural d'ensemble, domaine par domaine**, qui devra :

- Conserver les traces des lotissements des grandes propriétés.
- Respecter la relation entre paysage construit et paysage naturel.
- Maintenir les liens avec la falaise et le fleuve.
- Protéger les percées visuelles depuis et vers le fleuve et la falaise.
- Empêcher le développement en bordure de la falaise.
- Limiter la hauteur des constructions sur la falaise perceptibles depuis la rive du fleuve et depuis le chemin Saint-Louis.
- Empêcher l'éparpillement et la densification des constructions sur chaque domaine.

### 5.3 *Examiner la pertinence de modifier le périmètre* (fig. 9)

- Bergerville et Nolansville

L'approfondissement des connaissances sur l'histoire de Sillery a montré que pour inclure tous les lieux de mémoire qui ont marqué l'agglomération, l'arrondissement historique de Sillery devrait comprendre les deux noyaux d'habitations ouvrières de Bergerville et Nolansville.

La Commission des biens culturels recommande d'entreprendre une évaluation patrimoniale de ces quartiers afin de vérifier si une concentration suffisante d'habitations ouvrières du XIX<sup>e</sup> siècle ayant conservé l'essentiel de leurs composantes architecturales originales s'y trouve encore aujourd'hui. L'inventaire de 1977 (révisé en 1996) pourrait servir de base pour identifier les bâtiments.

Si, après étude, le Ministère jugeait approprié de modifier le périmètre de l'arrondissement historique de Sillery, il devrait procéder à la déclaration des nouvelles limites afin d'assurer la protection de l'ensemble du territoire significatif.

- La berge, côté est

Dans un but de cohérence, l'éventuelle modification du périmètre de l'arrondissement devrait inclure la partie est de la rive du fleuve qui avait été exclue en 1964.

#### **5.4 Favoriser l'accessibilité publique**

Toute démarche de sensibilisation repose sur la « présence » du bien culturel. Alors que de véritables portes monumentales délimitent l'arrondissement historique de Québec, que l'arrondissement historique de Charlesbourg permet un parcours en boucle du Trait-Carré et que l'arrondissement historique de Beauport constitue une authentique voie historique entre Québec et les villages de la côte de Beaupré, l'arrondissement historique de Sillery est plus difficile d'accès par les voies publiques, surtout pour le promeneur qui veut se rendre en bordure de la falaise. Même les propriétés gouvernementales, Bois-de-Coulonge et Catarauqui, ne constituent pas des lieux familiers à l'égal du parc des Champs-de-Bataille. Seul le belvédère de l'église Saint-Michel, sur la pointe à Puiseaux, offre un accès public au panorama sur le fleuve, la falaise et les anses des grandes propriétés.

Peut-être à cause de son étendue, de sa topographie et du caractère privé ou semi-public des propriétés, l'arrondissement historique de Sillery demeure méconnu de la population. Le visiteur discret n'ose généralement pas pénétrer sur les propriétés des communautés religieuses et même dans les cimetières, d'où il pourrait découvrir des panoramas remarquables. La Société d'histoire de Sillery a conçu trois circuits patrimoniaux (Vieux-Sillery, Côte de l'Église, Bergerville), mais le projet d'un sentier linéaire en bordure du promontoire reste en suspens.

La Commission des biens culturels du Québec recommande de relier les domaines entre eux grâce à un sentier piétonnier aménagé dans les limites du 50 m non constructible en bordure de la falaise. Ce sentier aurait pour effet de créer un parcours en boucle avec le chemin Saint-Louis, qui permettrait de réaliser l'importance de l'arrondissement historique (couverture végétale et étendue) et d'ouvrir des perspectives visuelles sur le fleuve et sur les propriétés, à partir d'un corridor délimité accessible à tous.

## Bibliographie

- Album-Souvenir du centenaire de l'Église de Sillery. 4-5 juillet 1954.* Sillery, s.n, 1954.
- Arkéos. *Recherches archéologiques, chemin du Foulon (CeEt-27) et Côte-à-Gignac, Sillery.* Vol. 1. Ville de Sillery/Ministère de la Culture et des Communications, 1997. 129 p.
- Aubin, Thérèse. *L'histoire de Sillery : la connaissez-vous ?* Sainte-Foy, T. Aubin, 2001.
- Bélisle, Jean et André Côté. *Spencer Cottage ou Bagatelle, 1535, chemin Saint-Louis, Sillery.* Québec, ministère des Affaires culturelles, 1978.
- Bernier, André. *Le Vieux-Sillery.* Les cahiers du patrimoine, 7. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1977. Complété de *Sillery. Arrondissement historique. Ouest. et Vieux Sillery. Bergerville.*
- Boucher, Ghislaine. *Sillery, 1637-1987, terre mariale et missionnaire (la mission spirituelle de Sillery).* Sillery, Fondation de la statue de l'Immaculée, 1987.
- Boucher, Johanne, Johane Dufour et Marc Panneton. *Rapport synthèse sur l'analyse des ensembles conventuels de Sillery.* Arrondissement historique. Québec, Commission des biens culturels, 1982.
- Boudreault, Mireille. *Évolution des modes d'utilisation du sol le long du côté sud du chemin Saint-Louis, du Bois-de-Coulonge à la côte à Gignac, depuis la conquête jusqu'à nos jours.* Université Laval, mémoire de baccalauréat en géographie, 1968.
- Chassé, Béatrice. *La Villa Cataraqi à Sillery.* Québec, s.n, 1982.
- Chrétien, Yves. *Étude de potentiel archéologique pour le projet de la Promenade Samuel-De Champlain à Sillery.* Groupe-conseil GENIVAR, 9 mai 2003.
- Chrétien, Yves. « Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec ». *Archéologies québécoises*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1995, p. 185-201.
- Commission d'étude sur la ville de Québec. *Sillery, partenaire depuis 350 ans.* Ville de Québec, 1986.
- Compte rendu des auditions tenues sur le devenir de la villa Cataraqi*, 16 août 1983.
- Côté, Michelle. *Sillery, banlieue résidentielle de Québec.* Université Laval, mémoire de baccalauréat en géographie, 1962.
- Deschênes, Fabienne. *Que reste-t-il de Sillery...* Québec, ACJMS, 1984.
- Dion-McKinnon, Danielle. *Sillery. Au carrefour de l'histoire.* Montréal, Boréal Express, 1987.
- Dorion-Poussart, Nicole. *Une promenade sur la côte de l'Église et Une promenade sur le chemin du Foulon et à Nolansville.* Guides d'accompagnement au circuit patrimonial du Vieux-Sillery. Société d'histoire de Sillery.
- Dubois, Martin. *Conserver et mettre en valeur l'architecture de Sillery. Guide d'intervention.* Version préliminaire, 20 novembre 2002.
- Dufour, Anne-Marie. *L'architecture domestique des villages ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle à Sillery. Une stratégie de conservation évolutive.* Université Laval, mémoire de maîtrise, 1997.

- Dufour, Anne-Marie. *Le patrimoine architectural à Sillery – Rapport d’inventaire*. Ville de Sillery, 1996.
- Dussault, Clément-T. *Bois-de-Coulonge*. Québec, Cahiers d’histoire de la Société historique de Québec, no 2. Université Laval, 1950.
- Dussault, Clément-T. *Brochure souvenir de l’inauguration de l’hôtel de ville de Sillery*. Sillery, 1942.
- Dussault, Clément-T. *Guide toponymique de Sillery*. Sillery, Service des archives, 1985.
- Dussault, Clément-T. *Sillery l’an un, 1856*. Sillery, Service des archives, 1981.
- Dussault, Clément-T. *Sillery. 350 ans d’histoire 1637-1987*. Sillery, s.n, 1987.
- Fondation Bagatelle. *La maison des jésuites : quand l’histoire devient musée*. Québec, Éditions Bagatelle, 1995.
- Gagné, Gérard. « La réduction de Sillery : examen ostéoarchéologique d’un cimetière autochtone du XVII<sup>e</sup> siècle », *Archéologies québécoises*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1995, p. 103-121.
- Gagnon-Pratte, France. *L’architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle : les villas*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980.
- Gelly, Alain, Louise Brunelle-Lavoie et Cornéliu Kirjan. *La passion du patrimoine. La Commission des biens culturels du Québec, 1922-1994*. Sillery, Septentrion, 1995.
- Groupe-conseil GENIVAR inc. *Étude d’impact sur l’environnement. La Promenade Samuel-De Champlain. Volet 1 : Secteur pont Pierre-Laporte – Côte de l’Église*. Québec, Commission de la Capitale nationale, 2003.
- Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec. *Notre patrimoine, un présent du passé*. Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2000.
- Lamontagne, Paul-André, rédigé par Robert Rumilly. *L’histoire de Sillery, 1630-1950*. S.I., s.n., 1952.
- Lapointe, Andrée. *Sillery et l’industrie du bois au XIX<sup>e</sup> siècle*. Université Laval, mémoire de maîtrise, 1982.
- Lestage-Giguère, Diane. *Étude sur l’évolution de la propriété foncière à Sillery de 1951 à 1974*. S.I., s.n, 1975.
- Lévesque, Guylaine et Roger Paquet. *Le schéma directeur d’urbanisme de Sillery : une analyse des forces en présence lors des consultations publiques*. Université Laval, mémoire de maîtrise, 1979.
- Loiseau, Marie-France, Dominique Richer et Jacques Vallée. *Sillery, 1637-2001*. Sillery, s.n, 2001.
- Lord, Jules. *Bibliographie sur les grands domaines de la communauté urbaine de Québec. Villas, jardins et cimetières-jardins*. Québec, IQRC, 1992.
- Ministère des Affaires culturelles du Québec. *Arrondissement historique de Sillery. Propositions de sauvegarde et de mise en valeur*. Québec, 1977.
- Perreault, Céline. *Le développement résidentiel de la ville de Sillery : un problème d’espace*. Université Laval, mémoire de baccalauréat en géographie, 1986.
- Pluram. *Ville de Sillery. Politique et outils de gestion en matière de patrimoine*. Rapport final, 1997.

- Reny, Claude. « Arrondissement historique de Sillery ». *Les chemins de la mémoire*, tome I. Québec, Publications du Québec, 1990, p. 221-225.
- Robert, Isabelle. *Le site de l'ancienne mission des Jésuites à Sillery*. Université Laval, mémoire de maîtrise, 1990.
- Rochette, Louise. *La dynamique des espaces verts dans un secteur des municipalités de Sainte-Foy et de Sillery*. Université Laval, mémoire de baccalauréat, 1981.
- Saint-Pierre, Gaston et Ass. *Étude : Programme de rénovation culturelle à Sillery*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979.
- Samson, Gilles. « La mission des Jésuites à Sillery : état de situation sur la recherche archéologique et perspectives de mise en valeur ». *La Charcotte, le bulletin de la Société d'histoire de Sillery*, vol. 14, no 1 (printemps 2000), p. 21-28.
- Smith, Frédéric. *Cataraqui : histoire d'une villa anglaise à Sillery*. Sainte-Foy, Publications du Québec, 2001.
- Urbanex. *Cité de Sillery. Schéma directeur d'urbanisme*. Document d'information aux fins de la consultation sur les grandes options d'aménagement, mai-juin 1977.
- Urbanex. *Plan d'urbanisme de la ville de Sillery*. Ville de Sillery, 1981.
- Urbatique inc. *Arrondissement historique de Sillery. Stratégie de préservation et de mise en valeur de la falaise et de ses abords*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1975.
- Verret, Robert. *Étude morphologique diachronique d'un organisme urbain : Sillery, 1630-1995*. Université Laval, mémoire de maîtrise, 1996.
- Verret, Robert (URBIO). *Inventaire des perspectives visuelles remarquables comme biens patrimoniaux de Sillery*. Rapport présenté dans le cadre du programme « Des outils pour la sauvegarde et une plus grande considération du patrimoine sillerois », 1996.
- Ville de Sillery. *Plan d'urbanisme*. Règlement no 949. 1981.
- Ville de Sillery. *Plan de zonage*. Révisé en 2001.
- Ville de Sillery. *Schéma directeur d'urbanisme*. 1978.
- Ville de Sillery. *Sillery ... à travers son histoire*. Sillery, s.n., 2001.
- Ville de Sillery. Service d'urbanisme. *Maintien et abordabilité versus les grandes résidences. Étude de cas*. Ottawa, Association canadienne des constructeurs d'habitation, 1995.

Direction de la publication : Louise Brunelle-Lavoie et Suzel Brunel

Recherche et rédaction : Denyse Légaré

Cartographie : Louise Méthé

© Commission des biens culturels du Québec, 2004

225, Grande Allée Est, bloc A, RC

Québec (Qc) G1R 5G5

Tél. : (418) 643-8378

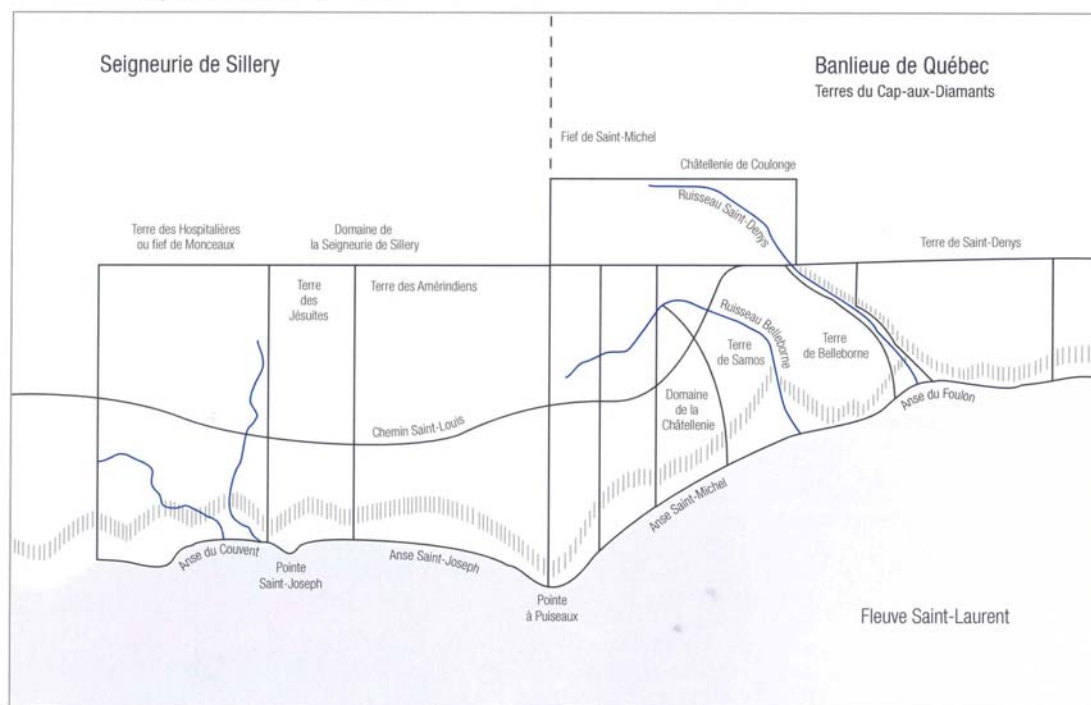
Tec. : (418) 643-8591

Courriel : [info@cbcq.gouv.qc.ca](mailto:info@cbcq.gouv.qc.ca)

Site [www.cbcq.gouv.qc.ca](http://www.cbcq.gouv.qc.ca)

Figure 1 · Distribution des terres sous le Régime français

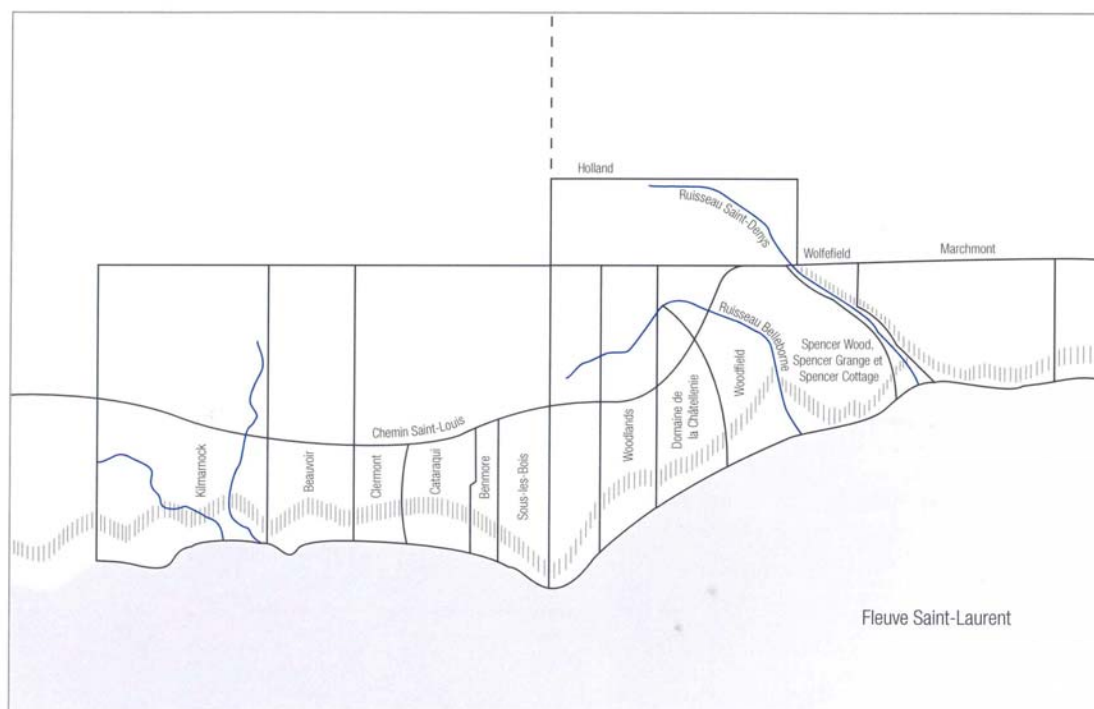
Les lignes de subdivision sont approximatives.



Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery  
Commission des biens culturels du Québec - Août 2004

Figure 2 · Distribution des grandes propriétés au XIX<sup>e</sup> siècle

Les lignes de subdivision sont approximatives.



Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery  
Commission des biens culturels du Québec - Août 2004



Figure 3 · Distribution des propriétés des communautés religieuses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

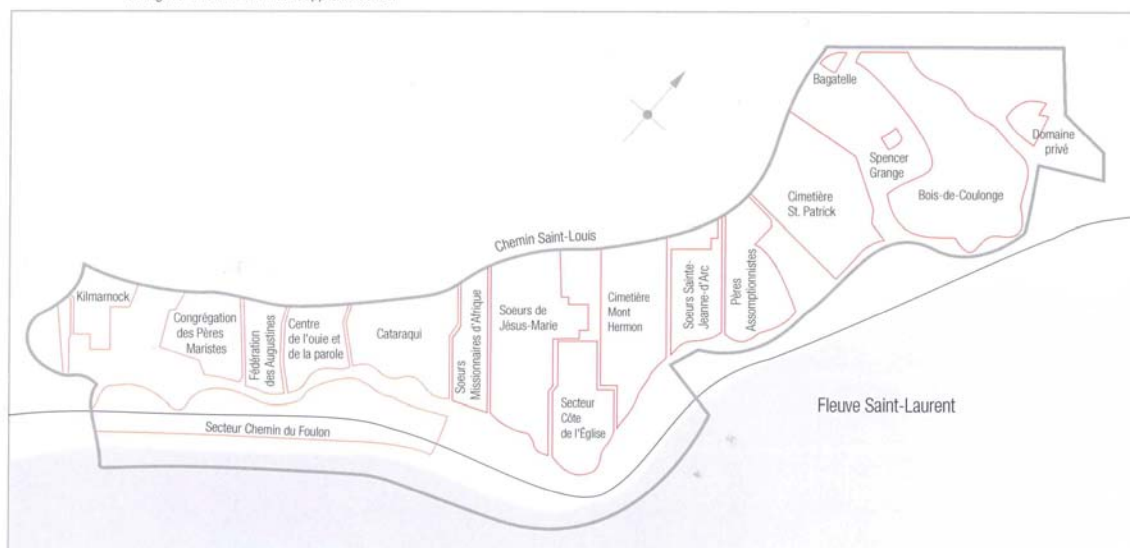
Les lignes de subdivision sont approximatives.



Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery  
Commission des biens culturels du Québec - Août 2004

Figure 4 · Arrondissement historique de Sillery-1964

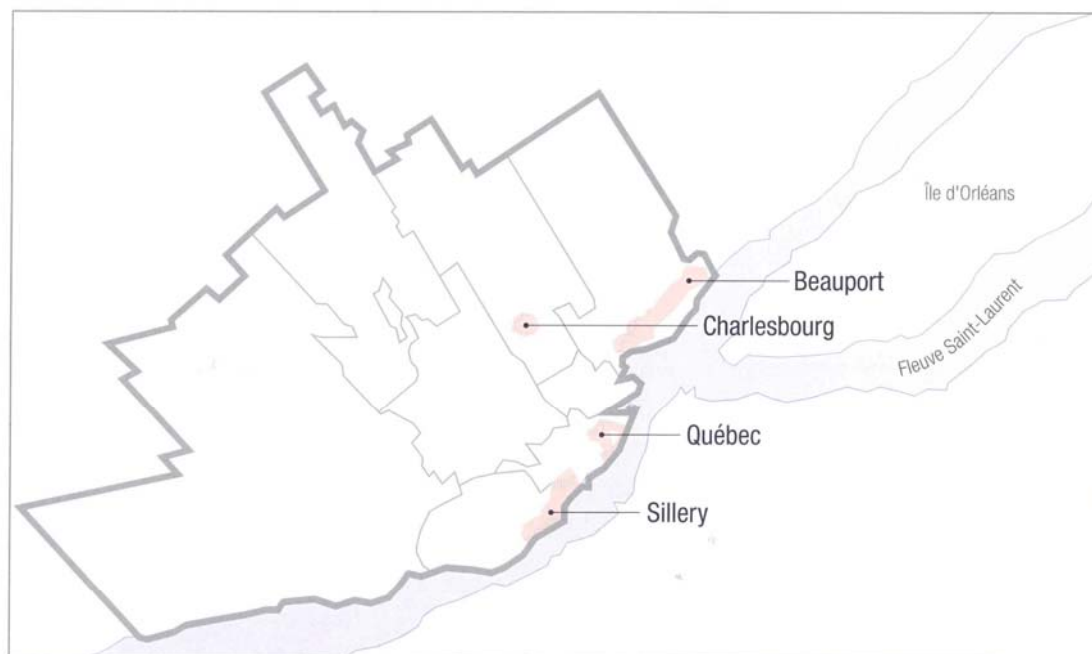
Les lignes de subdivision sont approximatives.



Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery  
Commission des biens culturels du Québec - Août 2004

Figure 5 · Les arrondissements historiques dans la nouvelle Ville de Québec

Les lignes de subdivision sont approximatives.



Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery  
Commission des biens culturels du Québec - Août 2004

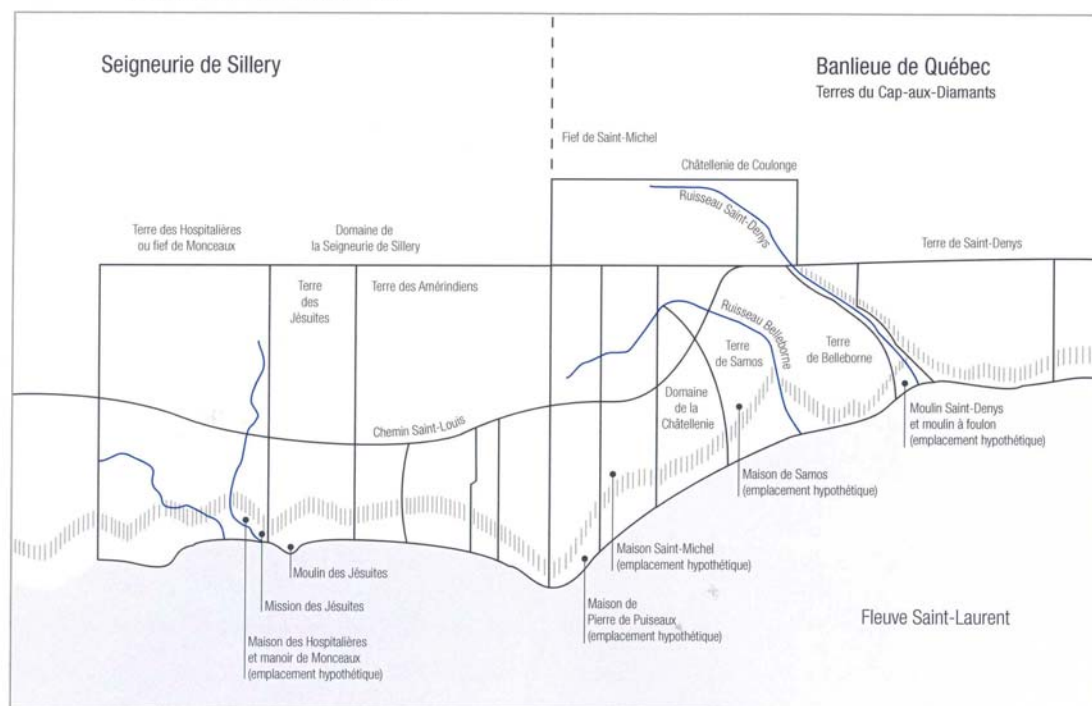
Figure 6 · Tableau synthèse : Évolution de l'arrondissement historique de Sillery et composantes significatives de chacune des époques

1 Période préhistorique																	
Anse Saint-Michel (est de la pointe à Puteaux)																	
Sires de composites sur les anciens rivages de l'Anse, zone dans le potentiel archéologique entre à évaluer (h)																	
Sépulture (Sylvicole inférieur)																	
2 Régime français																	
Seigneurie de Sillery																	
Terres du Cap-aux-Diamants																	
Fief de Monceaux	Domaine de la Seigneurie	Fief de Saint-Michel	Châtellenie de Coulogne	Terre de Bellebeune	Terre d'Ailléboust (NO Grand Allée)	Terre de Saint-Denis											
Terre des Jémités	Terre des Américains	Terre de Puteaux	Domaine de la Châtellenie	Terre de Samos													
Le chemin du Foulon, le chemin Saint-Louis (chemin du cap Rouge), la côte de l'Église (chemin de Puteaux), une portion de la côte à Gignac; la démarcation entre la châtellenie de Coulogne et le fief Saint-Michel.																	
Maison des Hospitaliers du moulin des Forêts, du cimetière amérindien et d'un autre groupe de sépultures amérindiennes au lieu-dit « butte aux Sauvages »																	
Maison de Pierre de Puteaux (h)																	
Maison Saint-Michel (h)																	
Maison de Samos (h)																	
Moulin Saint-Denis et moulin à foulon (h)																	
3 Grandes propriétés du xix <sup>e</sup> siècle																	
Kilnannock	Beauvoir	Clermont	Cataraqui	Bennore	Sous-les-Bois	Noyau d'habitations couvertes	Bowen (Mount Hermon)	Woodlands	Woodfield I (Annsley)	Powell Place	Spencer Cottage	Spencer Cottage	Wolfefield	Marchmont			
La distribution différente des terres selon qu'elles soient au nord ou au sud du chemin Saint-Louis, les figures de démarcation entre les grandes propriétés, les noyaux d'habitations couvertes le long de la côte de l'Église et du chemin du Foulon, les parcs et les grands jardins, la couverture végétale de l'ensemble.																	
Fondations de maisons ouvrières démolies le long de la falaise et vestiges des anciens quais, entasseurs, etc. dans le remblai du boulevard Champlain. (h)																	
Maison MacSillery (1875) et maison Rippeff (1880)	Maison Beauvoir (1876/1896)	Maison (1875)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)	Maison (1874)			
Habitations ouvrières le long du chemin du Foulon (1875-1880)																	
4 Communautés religieuses aux xix <sup>e</sup> et xx <sup>e</sup> siècles																	
Maristes																	
Augustines																	
Missionnaires d'Afrique																	
Secours de Jésus-Marie																	
Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc																	
Rédemptoristes																	
Augustins de l'Assomption																	
Résidence et chapelle																	
5 Occupation actuelle																	
Secteur résidentiel	Propriété privée	Secteur résidentiel	Propriété publique	Propriété privée	Propriété privée	Secteur résidentiel	Cimetière Mount Hermon	Propriété privée	Secteur résidentiel	Cimetière St. Patrick	Secteur résidentiel	Propriété publique/ Parc du Bois-de-Coulogne	Secteur résidentiel	Propriété résidentiel Bagatelle	Secteur résidentiel (à l'extérieur de l'arrondissement historique)	Secteur résidentiel	Secteur résidentiel (à l'intérieur de l'arrondissement historique)
Propriété publique et secteur résidentiel (au pied de la falaise)																	

Empreintes antérieures sur le paysage ■ Secteurs archéologiques (h) ■ Emplacement hypodémique ■ les vestiges n'ont pas été au point ■ Résidence et chapelle ■ Références et sites d'importance

Figure 7 · Localisation des vestiges et bâtiments du Régime français (2004)

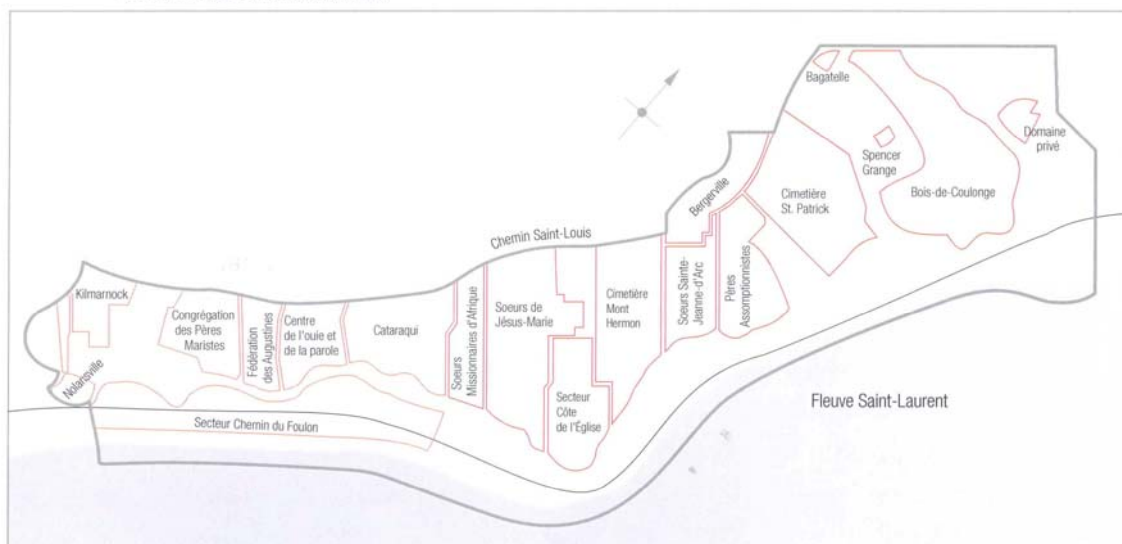
Les lignes de subdivision sont approximatives.



Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery  
Commission des biens culturels du Québec - Août 2004

Figure 9 · Un nouveau périmètre à considérer

Les lignes de subdivision sont approximatives.



Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery  
Commission des biens culturels du Québec - Août 2004